

Abrégé de grammaire française sur un plan constructif

Autor(en): **Sechehaye, Albert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Sekundarlehrerkonferenz des Kantons Zürich**

Band (Jahr): - **(1926)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-819487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALBERT SECHEHAYE, DR. PHIL.

PRIVAT-DOCENT A L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ABRÉGÉ
DE GRAMMAIRE FRANÇAISE
SUR UN PLAN CONSTRUCTIF

SUIVI D'UN

TABLEAU SYSTÉMATIQUE
DES CONJUGAISONS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU
COURS PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE
DE HANS HÆSLI

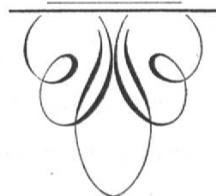


Table des matières

Préface	pages VII
-------------------	--------------

Première partie:

Groupe substantif. Substantif, déterminatifs, pronoms absolus, adjectif attribut, adverbess de l'adjectif.

Chapitre premier: Le substantif.	
§ 1. Substantifs masculins et féminins	1
§ 2. Singulier et pluriel	2
Chapitre II: Les articles.	
§ 3. L'article défini	3
§ 4. L'article indéfini	4
§ 5. L'article partitif	4
Remarque générale sur les articles	4
Chapitre III: Les autres déterminatifs du substantif.	
§ 6. Les possessifs	5
§ 7. Le démonstratif	5
§ 8. Les indéfinis	6
§ 9. Les déterminatifs de quantité	6
§ 10. Les adjectifs déterminatifs	7
Chapitre IV: Les noms de nombre.	
§ 11	8
Chapitre V: Les pronoms.	
§ 12. Les pronoms possessifs	9
§ 13. Le pronom démonstratif	10
§ 14. Autres pronoms	10
§ 15. Les pronoms personnels absolus	11
Chapitre VI: L'adjectif attribut.	
§ 16. Règle d'accord	11
§ 17. Masculin et féminin de l'adjectif	12
§ 18. Singulier et pluriel	13
§ 19. Place de l'adjectif attribut	14
§ 20. Les adverbess de l'adjectif et les degrés de comparaison	15
§ 21. Les adjectifs ordinaux	16
§ 22. Adjectifs substantifiés et substantifs employés adjectivement	16

Deuxième partie:

Le groupe verbal. Verbe à l'indicatif, adjectif et substantif prédicatifs, adverbess du verbe.

Chapitre VII: Le verbe et son sujet.	
§ 23a. Règle d'accord	18
§ 23b. Les pronoms conjoints sujets	18
§ 24. Le verbe impersonnel	19
Chapitre VIII: Le verbe à l'indicatif.	
§ 25. Les temps de l'indicatif	20

IV

	pages
§ 26. Passé composé, imparfait, passé simple	20
§ 27. Les temps parfaits	21
§ 28. Emploi figuré des temps	22
§ 29. Le passif	22
Chapitre IX: L'adjectif et le substantif prédicatifs.	
§ 30. Règle générale et accord	22
§ 31. Emploi de <i>ce</i> conjoint	23
Chapitre X: L'adverbe du verbe.	
§ 32. Formation de l'adjectif qualificatif	23
§ 33. Les adverbes et le verbe	24
§ 34. La négation	24

Troisième partie:

Le complément de relation. Substantif ou pronom complément avec ou sans préposition.

Chapitre XI: Le complément sans préposition.	
§ 35	26
Chapitre XII: Le complément prépositionnel.	
§ 36a. Les prépositions faibles <i>de, à, en</i>	27
§ 36b. Récapitulation sur l'expression du lieu et du temps	30
§ 37a. Prépositions construites sans article	31
§ 37b. Emploi de <i>celui</i>	31
Chapitre XIII: Déterminatifs et pronoms absolus compléments.	
§ 38. Le pronom personnel comme complément prépositionnel	32
§ 39. Pronoms et déterminatifs négatifs	32
Chapitre XIV: Les pronoms conjoints compléments.	
§ 40. Formes et valeurs des pronoms conjoints	33
§ 41. Accord du participe passé conjugué avec <i>avoir</i>	35
Chapitre XV: Le verbe réfléchi et le verbe pronominal.	
§ 42a. Le verbe réfléchi	35
§ 42b. Le verbe pronominal	36
Chapitre XVI: Prédicat dans le complément direct.	
§ 43	37
Chapitre XVII: Complément de comparaison.	
§ 44	37

Quatrième partie:

Les formes nominales du verbe. Infinitif, participes, gérondif et constructions absolues.

Chapitre XVIII: L'infinitif.	
§ 45. Principaux emplois de l'infinitif	39
§ 46. L'infinitif avec les termes conjoints	42
§ 47. Les auxiliaires de l'infinitif	42

Chapitre XIX a: Les participes.	pages
§ 48. Le participe présent	43
§ 49. Le participe passé	44
§ 50. Le gérondif	44
Chapitre XIX b: Les constructions absolues.	
§ 51	51

Cinquième partie:

*Généralités sur la proposition indépendante à l'indicatif. Coordinations.
Les propositions indépendantes modales: conditionnel, subjonctif,
impératif, interrogation, exclamation.*

Chapitre XX: Les propositions indépendantes à l'indicatif.	
§ 52. Ordonnance	46
§ 53. Coordination de propositions et de termes	48
§ 54. Equivalents de phrase	48
Chapitre XXI: Le conditionnel modal.	
§ 55	49
Chapitre XXII: L'impératif.	
§ 56. Formes et construction	50
§ 57. Verbes qui n'ont pas d'impératif	50
§ 58. <i>Voici, voilà</i>	50
Chapitre XXIII: Le subjonctif exprimant l'ordre et le souhait.	
§ 59	51
Chapitre XXIV: L'interrogation.	
§ 60. La forme interrogative du verbe	51
§ 61. Les mots interrogatifs	52
Chapitre XXV: Exclamation et interjections.	
§ 62a. Les mots exclamatifs	54
§ 62b. Les interjections	55
Appendice à la cinquième partie: La ponctuation dans les propositions indépendantes et dans les coordinations de propositions	55

Sixième partie:

Les propositions subordonnées: relative, interrogation indirecte, complétive, circonstancielle, incidentes.

Chapitre XXVI: La proposition relative.	
§ 63a. Formes du pronom relatif et règles générales	58
§ 63b. Emploi des diverses formes du relatif	59
§ 64. Mise en évidence d'une idée prédicative au moyen de <i>c'est</i> ... <i>qui, c'est</i> ... <i>que</i>	60
§ 65. Les relatives au subjonctif	60
Chapitre XXVII: L'interrogation indirecte.	
§ 66	61

VI

Chapitre XXVIII: La complétive.	pages
§ 67. Généralités	62
§ 68. Indicatif et subjonctif	62
§ 69. Concurrence de l'infinitif et de la complétive	63
Chapitre XXIX: Les circonstanciées.	
§ 70. Les hypothétiques avec <i>si</i>	64
§ 71. Conjonctions qui demandent l'indicatif	65
§ 72. Conjonctions qui demandent tantôt l'indicatif tantôt le sub- jonctif	66
§ 73. Conjonctions qui demandent le subjonctif	66
§ 74. Règles spéciales relatives aux circonstanciées précédentes	67
§ 75. Concessives de généralisation	68
§ 76. Propositions comparatives	68
Chapitre XXX: La concordance des temps.	
§ 77. Concordance des temps à l'indicatif dans le discours et l'interrogation indirects	69
§ 78. La concordance des temps du subjonctif	70
Chapitre XXXI: Les incidentes.	
§ 79	71
Appendice à la sixième partie: La ponctuation dans les phrases qui contiennent des subordonnées	71
Index (par ordre de matières)	73
A la suite de l'Abrégé de grammaire: <i>Tableau des conjugaisons.</i>	

PRÉFACE

Ce petit ouvrage est destiné à accompagner le *Cours pratique de langue française* publié par M. Hoesli et qui, faisant suite à ses *Eléments de langue française*, correspond à la troisième et dernière année d'enseignement dans les écoles secondaires du canton de Zurich.

Comme M. Hoesli l'a rappelé dans l'introduction de son *Cours pratique*, nous avons écrit pour lui une courte grammaire systématique qui a figuré dans la 2^e édition de ses *Eléments*. Lorsqu'il nous demanda, il y a longtemps déjà, de composer un texte nouveau et plus complet pour le manuel de troisième année qu'il projetait, nous avons accepté à condition qu'il nous autorisât à le disposer sur un plan nouveau et rigoureusement constructif. Il y consentit d'autant plus volontiers qu'il voyait une conformité entre ce plan et les principes méthodologiques sur lesquels sont fondés ses *Eléments* et son *Cours pratique*. C'est ainsi que nous avons trouvé auprès de M. Hoesli encouragement et appui dans la réalisation d'un projet qui depuis longtemps nous tient à cœur, et nous tenons à lui en exprimer publiquement notre reconnaissance.

Nous avons développé nos idées sur la „méthode constructive“ dans un article de la *Revue des Langues romanes* en 1916. On y verra les raisons pour lesquelles cette méthode, qui n'a jamais été appliquée d'une manière conséquente, nous paraît la seule acceptable au point de vue linguistique et la meilleure au point de vue didactique. Elle suit une marche logique dont on se rendra facilement compte en jetant les yeux sur les „énoncés types“ qui figurent en tête de chacune

VIII

des parties de cette petite grammaire. Partant des agencements grammaticaux les plus simples, elle s'élève progressivement aux combinaisons plus complexes, et, comme elle a toujours devant les yeux un type de phrase déjà connu, elle situe chaque fait nouveau dans son entourage naturel. Tandis que tout autre classement produit nécessairement des incohérences et disperse l'attention, celle-ci, conformément aux exigences d'une bonne méthode, présente à l'élève, non pas des abstractions et des généralités, mais des objets concrets et des faits de langue positifs.

Considérée en elle-même, cette méthode n'est en conflit avec aucune de celles qui ont été proposées pour vivifier et rendre plus efficace l'apprentissage des langues modernes; nous voulons parler de la méthode directe et de tous ses dérivés. Les buts poursuivis sont entièrement différents. D'une part il s'agit de s'assimiler un idiome inconnu, d'autre part de prendre une vue claire et vraiment synthétique d'un système de grammaire. La méthode constructive doit servir en première ligne à mieux connaître la grammaire de la langue maternelle, mais elle peut s'appliquer aussi à l'enseignement d'une langue étrangère pour autant que cet enseignement comporte une étude systématique de grammaire. Or il est évident qu'elle est, comme nous l'avons dit plus haut, en harmonie avec le processus synthétique que M. Hoesli a préconisé dans ses ouvrages. Ce processus (on verra à ce sujet la préface des *Eléments*, 3^e édition) a son point de départ dans cette constatation que la phrase se construit avec des éléments qui lui préexistent, et dont la connaissance doit être acquise au préalable. Cette vue, appliquée aux faits de syntaxe, a naturellement pour effet d'acheminer vers une progression graduée des types de phrase envisagés. Le plan des *Eléments* est, comme on peut facilement le constater, déjà „constructif“. Cependant, dans cette première grammaire, il fallait surtout obéir à des considérations pratiques et enseigner d'abord aux élèves ce qui est indispensable pour l'usage vivant de la langue dans la leçon (démonstratif, impératif, interrogation, négation, etc.). Ici au contraire, où il s'agit de faire une révision et une étude complémentaire de la grammaire avec des élèves qui connaissent et pratiquent déjà un peu la langue, nous avons pu tout ordonner selon des considérations purement systématiques et réaliser le plan constructif comme nous l'aurions fait pour des écoliers de langue française.

Nous espérons que les maîtres se familiariseront sans peine avec ce qui, dans l'ordonnance des faits de grammaire, n'est pas conforme à l'usage traditionnel. Si notre système évite les incohérences, il amène par contre forcément certaines répétitions. C'est ainsi que nous traitons deux fois du pronom *celui*, d'abord à propos du complément de nom (*celui de . . .*) et ensuite à propos de la relative (*celui qui . . .*); c'est ainsi également que la question de l'accord du participe passé doit être reprise à propos de chacune des formes de phrase qui y donnent lieu. Mais si l'on entre dans l'esprit de la méthode, ces répétitions, bien loin de choquer, paraîtront logiques et nécessaires.

La grammaire constructive nous paraît d'ailleurs avoir un avantage didactique particulier. Elle permet de faire faire à l'élève des exercices de composition bien gradués. Nous savons par expérience personnelle le parti que l'on peut tirer, dans l'enseignement des langues étrangères, de la composition. Mais nous savons aussi les inconvénients qu'elle peut avoir quand on laisse la bride sur le cou à des écoliers inexpérimentés. En utilisant notre manuel, on pourra exiger des élèves qu'ils composent sur un sujet donné des phrases conçues dans certaines limites de type grammatical et qui par conséquent pourront être correctement agencées. De telles compositions renseigneront le maître sur la manière dont l'enseignement a été assimilé et sur les points à revoir.

Le problème du plan n'est d'ailleurs pas le seul qui nous ait occupé pendant la rédaction de notre opuscule. Toutes les questions générales de théorie grammaticale ont été également envisagées. On verra en particulier que nous avons partout distingué avec soin ce qui est phonique et appartient en propre à la langue, de ce qui est orthographique et ne regarde que la convention de l'écriture. Nous avons aussi mis à part et signalé par une distinction typographique tout ce qui dans la grammaire est irrégulier, locutionnel et proprement lexicologique. Pour d'autres questions plus délicates nous renvoyons à quelques notes que nous avons mises au bas des pages et qui, sans surcharger l'exposé, permettront au maître de comprendre certains principes généraux dont nous nous sommes inspiré. En grammaire, comme dans toute autre science, la clarté de l'exposé, la solidité des doctrines et l'intérêt de l'enseignement dépendent de la justesse des notions fondamentales. On enseigne mieux, avec plus de conviction et plus d'assurance, quand on se sent sur un terrain solide.

Notre ouvrage n'est qu'un *Abrégé*; forcé de faire un choix, nous avons dû renoncer à mentionner des faits, d'une certaine importance en eux-mêmes, mais qui ont paru moins indispensables que d'autres, et dont l'admission eût allongé notre texte. Le lecteur voudra bien ne pas s'étonner de ces lacunes et ne pas s'étonner non plus, d'autre part, de trouver dans ce livre certains détails, secondaires en eux-mêmes, mais que nous avons admis pour des raisons d'opportunité: il s'agissait d'expliquer tel ou tel passage, telle phrase du *Cours pratique*.

On nous excusera aussi si l'on constate qu'ici ou là, dans l'énoncé d'une règle, dans un tableau de grammaire, dans l'énumération de certains faits, nous avons apporté quelque retouche à ce qui se trouve dans ce *Cours pratique*. Il s'agit toujours, bien entendu, d'améliorations. Ces retouches pourront être utiles. En aucun cas elles ne nuiront et le parallélisme des deux ouvrages, notamment dans la succession des paragraphes, a été pleinement respecté.

Puisse notre petit travail être utile à la jeunesse et à tous ceux qui ont la tâche belle et ardue de l'instruire. Les idées qui sont à sa base ont été soigneusement pesées et l'exécution, qui ne devait pas les trahir, a été longuement mûrie. Nous serons amplement récompensé de nos efforts si le corps enseignant du canton de Zurich accueille notre tentative avec intérêt.

Genève, octobre 1925.

Alb. Sechehaye.

P. S. Nous devons de vifs remerciements à M. Louis Reymond, qui a bien voulu revoir les dernières épreuves de cet *Abrégé*.

Mars 1926.

A. S.

ABRÉGÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE SUR UN PLAN CONSTRUCTIF

Première partie.

Groupe substantif.

Substantif, déterminatifs, pronoms absolus, adjectif attribut, adverbes de l'adjectif.

Énoncés types :

Cet élève, celui-ci, ce très bon élève.

CHAPITRE PREMIER

Le substantif.

§ 1. Substantifs masculins et féminins.

A. Le français n'a que deux genres : le *masculin* et le *féminin*. Comme en allemand l'attribution d'un substantif à l'un ou à l'autre genre est arbitraire, sauf quand il s'agit de distinguer les êtres d'après leur sexe.

B. 1. La manière la plus fréquente de former un substantif féminin correspondant à un masculin est la même qui sert à former le féminin de l'adjectif (voir § 17) : *ami* — *amie*, *cousin* — *cousine*, *danseur* — *danseuse*, *cuisinier* — *cuisinière*.

2. Certains substantifs masculins ont un féminin en **-esse** : *maître* — *maîtresse*, *hôte* — *hôtesse*, *Suisse* — *Suisse*, etc.

A noter : *docteur* — *doctoresse*, *duc* — *duchesse*, *pêcheur* — *pêcheresse*.

3. Les substantifs en **-teur** indiquant un métier, une fonction ont un féminin en **-trice**: *directeur* — *directrice*, *inspecteur* — *inspectrice*, *aviateur* — *aviatrice*.

A noter: *ambassadeur* — *ambassadrice*, *chanteur* — *cantatrice*, *empereur* — *impératrice*.

Remarque: *enfant* change de genre sans changer de forme.

C. Le français évite autant que possible de créer des substantifs féminins inusités. On se sert souvent du masculin ou on a recours à une périphrase: [Madame de Staël est un] *écrivain*. [Rosa Bonheur est un] *peintre*. [Nous voyons aujourd'hui des] *femmes avocats* [et même des] *femmes pasteurs*.

§ 2. Singulier et pluriel.

A. On marque dans l'écriture le pluriel d'un substantif en ajoutant un **s** (muet) à la forme du singulier. Ce qui s'écrit au singulier: *ami*, *amie*, *enfant* devient au pluriel: *amis*, *amies*, *enfants*.

B. Les substantifs terminés par **s**, **x** ou **z** ne prennent pas la marque du pluriel: *bras*, *index*, *nez* sont pour les deux nombres.

C. Les substantifs terminés par *eau*, *au*, *eu* prennent **x** au lieu de **s** comme marque du pluriel; singulier: *tableau*, *tuyau*, *cheveu*; pluriel: *tableaux*, *tuyaux*, *cheveux*.

A noter les sept mots: *bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou*, *pou*, qui s'écrivent au pluriel: *bijoux*, *cailloux*, *choux*, *genoux*, *hiboux*, *joujoux*, *poux*.

D. Dans la règle les mots en **-al** modifient au pluriel leur radical et se terminent en **-aux**: *cheval* — *chevaux*, *journal* — *journaux*.

Remarque. Par exception quelques mots en **-al** ne modifient pas leur radical; tels sont: *bal* — *bals*, *choral* — *chorals*, *chacal* — *chacals*, etc. Par contre quelques mots en **-ail** le modifient: *bail* — *baux*, *corail* — *coraux*, *émail* — *émaux*, *travail* — *travaux*, *vitrail* — *vitraux*.

E. Modifient encore leur radical: *œil* — *yeux*, *ciel* — *cieux*, *aïeul* — *aïeux*, et aussi (bien que cela ne paraisse pas dans l'écriture): *œuf* (øf) — *œufs* (ø), *bœuf* (bøf) — *bœufs* (bø), *os* (òs) — *os* (ó).

E. Les substantifs composés et locutions substantives qui sont écrits en plusieurs mots, avec ou sans trait d'union, forment leur pluriel d'après le sens des termes qui les composent. Ainsi:

jeune fille (substantif et adjectif) — *jeunes filles*
porte-plume (verbe et complément) — *porte-plume* ou
porte-plumes
pot à eau (substantif et complément) — *pots à eau* (pó à ó)
après-midi (préposition et complément) — *après-midi*

Remarques. a) *Grand'mère*, *grand'tante* et les autres mots formés avec **grand'** (qui remplace *grande*) font au pluriel *grand'mères*, *grand'tantes*, etc.

b) Bien qu'écrits en un seul mot quelques termes font leur pluriel d'après le sens de leurs parties. Ce sont en particulier: **monsieur** — **messieurs**, **madame** — **mesdames**, **mademoiselle** — **mesdemoiselles**.

CHAPITRE II

Les articles.

§ 3. L'article défini.

A. Les formes:

Sing. (masc.) **le** frère, **l'**ami — (*fém.*) **la** sœur, **l'**amie

Plur. (deux genres) **les** frères, **les** sœurs; **les** amis, **les** amies

B. S'emploient sans article défini:

1^o les noms propres de personnes: *Henri, Jeanne, Alexandre Dumas, Franklin*;

2^o les noms de villes, de localités et les noms de certaines îles: *Zurich, Paris, Stuttgart, Domremy, Cappel, Malte, Cuba, Madagascar*;

Remarques. a) Certains noms de villes ont été formés d'un substantif et de son article: **le Havre** (= le port), **le Caire** (en arabe: la victorieuse), **la Chaux de Fonds** („chaux“ en dialecte: terrain inculte, haut pâturage), etc.

b) Les autres noms d'îles sont assimilés à des noms de pays et prennent l'article: **la Corse**, **la Sicile**, comme: **la France**, **le Portugal**.

3^o des divisions du temps, à savoir les heures: *midi, minuit*;

les noms de jours quand ils désignent une date précise relativement au moment présent: *Jeudi* [prochain est le dernier jour du mois];

les noms de mois: *Décembre* [a été très rigoureux]. *Février* [n'a que 28 ou 29 jours].

Les noms de certaines fêtes: **Noël, Pâques, Pentecôte.**

§ 4. L'article indéfini.

Les formes:

Sing. (masc.) un frère, un ami — (fém.) une sœur, une amie
Plur. (deux genres) des frères, des amis; des sœurs, des amies

§ 5. L'article partitif.

Les formes:

Sing. (masc.) du pain, de l'argent — (fém.) de la bière, de l'eau

Remarques. *a)* On voit que le pluriel de l'article indéfini et l'article partitif sont formés de la particule *de* et de l'article défini (§ 36 *a*).

b) Le pluriel de l'article partitif ne s'emploie que devant des noms de matière qui sont toujours au pluriel. Il se confond avec le pluriel de l'article indéfini: *Des épinards et des petits pois* [nous ont été servis].

Remarque générale sur les articles.

L'article manque devant le substantif dans une quantité de locutions, d'expressions consacrées et de proverbes: **chercher querelle, avoir peur, toutes sortes de, plus grand que nature, pauvreté n'est pas vice**, etc. Ce sont des restes de l'ancienne langue, où l'emploi des articles était beaucoup plus restreint.

CHAPITRE III

Les autres déterminatifs du substantif.

§ 6. Le possessif.

Les formes:

<i>Un possesseur</i>	<i>le possédé étant:</i>
<i>de la 1^{ère} pers.</i>	<i>Sing. (masc.) mon frère, mon_ami</i> <i>(fém.) ma sœur, mon_ami</i>
	<i>Plur. (deux genres) mes frères, mes_amis;</i> <i>mes sœurs, mes_amies</i>
<i>de la 2^e pers.</i>	<i>Sing. (masc.) ton frère, ton_ami</i> <i>(fém.) ta sœur, ton_ami</i>
	<i>Plur. (deux genres) tes frères, tes_amis;</i> <i>tes sœurs, tes_amies</i>
<i>de la 3^e pers.</i>	<i>Sing. (masc.) son frère, son_ami</i> <i>(fém.) sa sœur, son_ami</i>
	<i>Plur. (deux genres) ses frères, ses_amis;</i> <i>ses sœurs, ses_amies</i>
<i>Plusieurs possesseurs</i>	<i>le possédé (masc. ou fém.) étant:</i>
<i>de la 1^{ère} pers.</i>	<i>Sing. notre frère, notre ami</i> <i>Plur. nos frères, nos_amis</i>
<i>de la 2^e pers.</i>	<i>Sing. votre sœur, votre amie</i> <i>Plur. vos sœurs, vos_amies</i>
<i>de la 3^e pers.</i>	<i>Sing. leur frère, leur ami</i> <i>Plur. leurs sœurs, leurs_amies</i>

Remarque. Le possessif déterminant le substantif à la manière d'un article défini (*mon ami* = *l'ami de moi*), on a recours à une autre tournure pour marquer l'indétermination: *un de mes amis, un ami à moi.*

§ 7. Le démonstratif.

A. Les formes:

<i>Sing. (masc.)</i>	<i>ce cahier, ce cahier-ci, ce cahier-là</i> <i>cet_étui, cet_étui-ci, cet_étui-là</i>
<i>(fém.)</i>	<i>cette boîte, cette boîte-ci, cette boîte-là</i> <i>cette armoire, cette armoire-ci, cette armoire-là</i>
<i>Plur. (2 genres)</i>	<i>ces cahiers, ces boîtes-ci, ces cahiers-là</i> <i>ces_armoires, ces_étuis-ci, ces_armoires-là</i>

B. Les formes avec **-ci** et **-là** marquent une démonstration plus énergique ou l'opposition de deux objets. On désigne par **-ci** l'objet tout proche, qu'on tient, qu'on voit, par **-là** un objet plus éloigné: *Cette maison-ci* (où nous sommes) [me plaît]; *cette maison-là* (dont nous parlons) [ne me plaît pas]. **Là** est souvent emphatique: [N'oubliez jamais] *cette règle-là*.

Quand on désigne successivement deux objets, le premier a **-ci** et le second **-là**: *Ce chemin-ci et ce chemin-là* [sont également bons].

§ 8. Les indéfinis.

Ces déterminatifs indéfinis sont:

pour le singulier:

chaque, tout (jeder), **quelque** (irgend ein)

pour le pluriel:

divers, différents (verschiedene), **certains** (gewisse)

Ils forment leur féminin d'après la règle des adjectifs: *chaque garçon, chaque fillette, tout homme, toute femme, divers amis, diverses amies, différents arbres, différentes plantes, certains animaux, certaines bêtes*.

Remarques. a) sur **certain** au singulier, voir § 10.

b) *tout* et *quelque* sont usités surtout dans des expressions locutionnelles: *toute chose, à tout moment, à tout péché miséricorde, quelque chose, quelque part, j'ai quelque peine* [à le comprendre].

§ 9. Les déterminatifs de quantité.

A. **tout le** (der ganze) *tout le pays, toute la ville*

tous les (alle) *tous les maîtres, tous les élèves*

toutes les maîtresses, toutes les élèves

N. B. L'article défini peut être remplacé par d'autres articles ou déterminatifs: *tout ce pays, toute notre ville, toute une ville, tous mes maîtres, tous ces élèves-ci*, etc.

B. **quelques** (einige), **plusieurs** (mehrere)

Ces deux déterminatifs ne changent pas au féminin: *quelques maîtres, quelques maîtresses, plusieurs écoliers, plusieurs écolières*.

C. **aucun, nul** (kein)

Le féminin se forme d'après la règle des adjectifs: *aucun maître, aucun élève, aucune maîtresse, aucune élève* — *nul homme, nulle chose*.

Remarques. *a)* **nul** est archaïque et beaucoup moins usité que **aucun**.

b) Sur le **ne** qui accompagne le verbe avec ces déterminatifs, voir § 34.

c) **nul** et **aucun** ne s'emploient que pour les choses qui se comptent. *Kein Getreide* se traduit: *point de blé* (voir § 39).

D. On fait des déterminatifs de quantité avec des adverbes (voir §§ 20 A et 33 A) suivis de la particule *de*; exemples: *beaucoup de personnes, trop de personnes, peu de personnes* (wenige Personen), *un peu de vin* (ein wenig Wein) — de même avec *plus, moins, assez, davantage, passablement, énormément, etc.*

Tandis que les déterminatifs ci-dessus sont formés de la particule *de* sans article, on dit *bien des* (sehr viele) et *la plupart des* (die meisten): *Bien des hommes, la plupart des hommes* [sont peu sages].

§ 10. Les adjectifs déterminatifs.

A. Les adjectifs suivants se combinent avec les articles, le démonstratif ou le possessif pour compléter la détermination: **même** (... selbe), **certain** (au singulier: gewiß), **tel** (solch), **autre** (ander), **seul** (einzig). Exemple: *le même enfant, ce même enfant, une certaine personne, un tel livre, de tels livres* (pour: *des tels livres*, voir § 19, E), *mon autre frère, ma seule sœur*.

Remarques. *a)* **divers** et **différents** peuvent se construire de même: *les différentes espèces, des différentes espèces, ces différentes espèces* [de fruits].

b) **certain, tel** et **autre** sont employés quelquefois sans article: *Certain renard* [gascon . . .] (La Fontaine). *Tel maître, tel valet. Autre temps, autres mœurs*.

Tel sans article remplace aussi une détermination précise supposée: [Dites-vous: je ferai mon travail chaque jour, à] *telle heure*.

c) Tous ces adjectifs déterminatifs se placent devant le substantif. Ceux qu'on peut placer après perdent leur caractère de déterminatif et changent plus ou moins de sens: *Une nouvelle certaine* (eine zuverlässige Nachricht), *un livre autre ou différent* (ein ganz anderes Buch), *mon bras seul* (mein Arm allein).

B. Seul l'adjectif déterminatif **quelconque** (irgend ein) se place toujours après son substantif: *un livre quelconque, des livres quelconques.*

CHAPITRE IV

Les noms de nombre.

§ 11.

A. Les formes:

1 un, une	11 onze	21 vingt et un
2 deux	12 douze	22 vingt-deux
3 trois	13 treize	23 vingt-trois
4 quatre	14 quatorze	24 vingt-quatre
5 cinq	15 quinze	25 vingt-cinq
6 six	16 seize	26 vingt-six
7 sept	17 dix-sept	27 vingt-sept
8 huit	18 dix-huit	28 vingt-huit
9 neuf	19 dix-neuf	29 vingt-neuf
10 dix	20 vingt	30 trente
31 trente et un	100 cent	
32 trente-deux, etc.	101 cent un	
40 quarante	102 cent deux	
50 cinquante	103 cent trois, etc.	
60 soixante	200 deux cent(s)	
70 soixante-dix (septante)	300 trois cent(s)	
71 soixante- onze, etc.	400 quatre cent(s), etc.	
80 quatre-vingt(s)	1000 mille	
81 quatre-vingt -un, etc.	2000 deux mille	
90 quatre-vingt-dix	3000 trois mille, etc.	
91 quatre-vingt- onze	1000000 un million	

B. Règles de prononciation: 1. **cinq, six, sept, huit, neuf, dix** et **vingt** sont terminés par une consonne qui se prononce partout sauf devant un substantif commençant par consonne. Ainsi on entend: „vêt“ dans: *vingt_élèves, vingt_et un, vingt-deux, etc. Nous sommes vingt.* Mais on entend „vê“ dans: *vingt garçons.*

Cas particuliers: **six** et **dix** lient devant voyelle en „z“. On dit: *nous sommes six* (s), mais: *six_enfants* (siz-ăfă). De même le **f** de **neuf** lie en **v** dans les deux groupes *neuf_heures* (nøv-ôr) et *neuf_ans* (nøv-ă); *dix-neuf* se prononce „diz-nøf“. Dans *quatre-vingt* le **t** reste toujours muet.

2. **un, deux, trois, vingt(s), cent** et **cents** sont terminés par une consonne muette qui fait liaison avec le substantif qui suit quand il commence par voyelle: *un_élève, deux_élèves, trois_élèves, quatre-vingts_élèves, cent_élèves, deux_cents_élèves.*

C. Règles d'orthographe. 1. Le tiret ne se met qu'entre les dizaines et les unités. On écrit: *dix-sept*, mais: *deux cent; vingt-deux*, mais: *cent deux; quatre-vingt-deux*, mais: *deux mille sept cent quarante.*

2. **Cent** et **vingt** prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont immédiatement suivis d'un substantif: *deux_cents_élèves*; mais: *deux_cent_cinquante_élèves; quatre-vingt-deux_élèves.*

3. **Mille** est toujours invariable. Dans les dates de l'ère chrétienne on écrit **mil**: *l'année mil neuf cent dix-sept.* **Million** est un substantif ordinaire.

CHAPITRE V

Les pronoms.

§ 12. Les pronoms possessifs.

Les formes:

<i>Un possesseur</i>		<i>le possédé étant</i>
<i>de la 1^{ère} pers.</i>	<i>Sing. (masc.)</i>	le mien — (<i>fém.</i>) la mienne
	<i>Plur.</i>	„ les miens — „ les miennes
<i>de la 2^e pers.</i>	<i>Sing.</i>	„ le tien — „ la tienne
	<i>Plur.</i>	„ les tiens — „ les tiennes
<i>de la 3^e pers.</i>	<i>Sing.</i>	„ le sien — „ la sienne
	<i>Plur.</i>	„ les siens — „ les siennes

	<i>Plusieurs possesseurs</i>	<i>le possédé étant</i>
de la 1^{ère} pers.	Sing. (masc.) le nôtre — (fém.) la nôtre	
	Plur. (2 genres) les nôtres	
de la 2^e pers.	Sing. (masc.) le vôtre — (fém.) la vôtre	
	Plur. (2 genres) les vôtres	
de la 3^e pers.	Sing. (masc.) le leur — (fém.) la leur	
	Plur. (2 genres) les leurs	

§ 13. Le pronom démonstratif.

A. Les formes :

Sing. (masc.)	celui-ci, celui-là
(fém.)	celle-ci, celle-là
Plur. (masc.)	ceux-ci, ceux-là
(fém.)	celles-ci, celles-là

Ceci, cela ou **ça** sont des démonstratifs correspondant à une idée imprécise (= cette chose).

B. Les pronoms en **-ci** et en **-là** s'opposent comme les démonstratifs correspondants (voir § 7, B): [Voici deux livres:] *celui-ci* [est bon, mais] *celui-là* [ne vaut rien].

Quand il n'y a pas de raison pour employer la forme en **-ci**, on emploie celle en **-là**.

§ 14. Autres pronoms.

A. (indéfinis): **chacun**, chacune (jeder), **quelqu'un** (jemand), **quelque chose** (etwas).

Remarque: Ce dernier pronom est du genre masculin: [Quand] *quelque chose* [est bon, il faut s'en contenter].

B. (de quantité):

1^o **tout** (alles); **tous, toutes** (alle).

2^o **quelques-uns**, quelques-unes (einige); **plusieurs** (mehrere).

3^o **Aucun**, aucune; **nul**, nulle; **pas un**, pas une (kein); **personne** (masculin — niemand); **rien** (nichts) (voir § 39, A).

4^o **beaucoup, trop, peu, autant** et les autres adverbes de quantité qui font des déterminatifs: *beaucoup* (c'est-à-dire: *beaucoup de gens*) [sont malheureux par leur faute].

C. (articles, déterminatifs et adjectifs combinés):

le même, la même, les mêmes (derselbe); **l'un**, l'une, les uns, les unes (der eine); **l'autre**, les autres (der andere); **un autre, cet autre, un seul, un tel** (der und der), etc.

D. Les noms de nombre peuvent aussi être employés pronominalement: [J'avais trois frères], *deux* [sont morts], *un* [me reste].

Ces nombres se combinent avec d'autres déterminatifs: *les trois, ces trois, tous les trois, trois autres, trois quelconques*, etc.

§ 15. Les pronoms personnels absolus.

A. Les formes:

<i>Singulier</i>	1^{ère} pers. moi
	2^e pers. toi (vous par politesse)
	3^e pers. (masc.) lui
	(fém.) elle
<i>Pluriel</i>	1^{ère} pers. nous
	2^e pers. vous
	3^e pers. (masc.) eux
	(fém.) elles

B. Les pronoms personnels absolus de la 3^e pers. ne s'emploient guère qu'en parlant de personnes ou d'êtres animés.

C. La particule **même** (selbst) se joint au pronom personnel par un trait d'union et prend la marque du pluriel: *moi-même, toi-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes* (*vous-même*, forme polie pour la 2^e personne du singulier), etc.

CHAPITRE VI

L'adjectif attribut.

§ 16. Règles d'accord.

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte: *un joli lac, une jolie fleur, des jolis lacs, des jolies fleurs*.

Si l'adjectif se rapporte à plusieurs substantifs, il se met au pluriel: *une blouse et une jupe brunes*. Si les substantifs sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin, mais on évitera de le placer à côté du substantif féminin: *une veste et un pantalon bruns*.

§ 17. Masculin et féminin de l'adjectif.

A. Dans l'écriture le féminin de l'adjectif se forme, dans la règle, en ajoutant un **e** muet à la forme du masculin. On vient de voir: *joli — jolie, brun — brune*.

Les adjectifs qui se terminent déjà par un *e* muet au masculin ne subissent aucune modification d'écriture ou de prononciation: *un mouchoir rouge, une étoffe rouge*.

B. La prononciation de l'adjectif n'est pas sensiblement modifiée au féminin quand le masculin est terminé par une voyelle claire ou par une consonne prononcée: *joli — jolie, cher — chère, amical — amicale*.

Les règles orthographiques suivantes sont à noter:

1° pour les adjectifs en **-u**: *aigu — aiguë*

2° pour ceux en **-er**: *cher — chère*

3° pour ceux en **-el**: *naturel — naturelle*

4° pour ceux en **-eil**: *pareil — pareille*

A noter également: *public — publique, turc — turque*,

Exception: **grec — grecque**

C. Si l'adjectif se termine par une consonne muette ou par un son nasal au masculin, on voit apparaître une consonne ou un *n* dans la prononciation du féminin. Il y a aussi souvent modification du timbre de la voyelle. Comparez:

droit (<i>drwà</i>) — droite (<i>drwàt</i>)	fin (<i>fě</i>) — fine (<i>fin</i>)
rond (<i>rō</i>) — ronde (<i>rōd</i>)	brun (<i>brō</i>) — brune (<i>brün</i>)
long (<i>lō</i>) — longue (<i>lōg</i>)	bon (<i>bō</i>) — bonne (<i>bòn</i>)
gris (<i>gri</i>) — grise (<i>griz</i>)	léger (<i>leže</i>) — légère (<i>ležèr</i>)
gros (<i>gró</i>) — grosse (<i>grós</i>)	cadet (<i>kàdè</i>) — cadette (<i>kàdèt</i>)
joyeux (<i>žwajö</i>) — joyeuse (<i>žwajöz</i>)	gentil (<i>žāti</i>) — gentille (<i>žātij</i>)

Règles orthographiques:

1° pour les adjectifs en **-on, -ien**: *bon — bonne, ancien — ancienne*

2^o pour ceux en **-er**: léger — légère

3^o pour ceux en **-eux**: joyeux — joyeuse

4^o pour ceux en **-et**: cadet — cadette.

Six adjectifs en **-et** ne doublent pas le **t**, en particulier: **complet** — **complète**, **discret** — **discrète**, **inquiet** — **inquiète**, **secret** — **secrète**.

Trois adjectifs en **-ot** le redoublent; en particulier **sot** — **sotte**.

D. Les adjectifs en **-f** au masculin font le féminin en **-ve**. Ceux en **-eur** qui dérivent d'un verbe font le féminin en **-euse**:

neuf — neuve menteur — menteuse
attentif — attentive moqueur — moqueuse

E. Cas isolés:

blanc — blanche	favori — favorite
franc — franche	
sec — sèche	fou — folle
frais — fraîche	mou — molle
doux — douce	jumeau — jumelle

Les adjectifs suivants ont une forme spéciale du masculin, qui se place devant un substantif commençant par voyelle: **beau** — **bel** — **belle**, **nouveau** — **nouvel** — **nouvelle**, **vieux** — **vieil** — **vieille**. Exemples: *un nouveau maître* — *un nouvel élève* — *une nouvelle maîtresse*.

On trouve aussi quelquefois dans les mêmes conditions **fol** et **mol**.

§ 18. Singulier et pluriel.

Le pluriel de l'adjectif se forme en principe comme celui du substantif (§ 2); en particulier le pluriel du féminin n'offre jamais de difficulté. Comparez:

joli — jolis	gris — gris	mou — mous
jolie — jolies	grise — grises	molle — molles
noir — noirs	paresseux — paresseux	beau (bel) — beaux
noire — noires	paresseuse — paresseuses	belle — belles
droit — droits	vieux (vieil) — vieux	amical — amicaux
droite — droites	vieille — vieilles	amicale — amicales

N. B. **beau**, **nouveau**, **vieux** n'ont qu'une forme pour le masculin pluriel.

Exceptions: Quelques adjectifs, peu usités au masculin pluriel, ne subissent pas la modification du radical: **glacial** — **glacials**, **jovial** — **jovials**, de même: **natal**, **naval**, **fatal**, etc.
bleu s'écrit au pluriel du masculin **bleus**.

§ 19. Place de l'adjectif attribut.

A. En général l'adjectif attribut peut se placer soit après, soit avant le substantif: *une muraille solide* — *une solide muraille*.

L'ordonnance qui le met après le substantif est plus usuelle, l'autre plus expressive.

B. On place toujours après le substantif les adjectifs qui apportent une détermination distinctive, ceux qui désignent en particulier des qualités géométriques ou physiques, des distinctions de nationalité, de langue, de religion: *une ligne droite*, *des yeux bleus*, *un vieillard aveugle*, *un pasteur protestant*, *la langue française*.

On place également après le substantif tous les adjectifs qui ont la forme d'un participe passé (§ 49): *une allée sablée*, *une corde tendue*, *une porte ouverte*.

C. Sont régulièrement ou ordinairement placés devant le substantif les adjectifs „faibles“¹⁾. Ce sont:

1° certains adjectifs courts et très usités; spécialement: **grand**, **gros**, **petit**, **bon**, **mauvais**, **beau**, **joli**, **vilain**, **jeune**, **vieux**. On dit: *une petite maison*, *un vieux marchand*.

2° les adjectifs déterminatifs (voir § 10).

3° certains adjectifs qui sont employés comme épithètes affectives: *mon **cher** ami* (lieber Freund), *un **brave** homme* (ein ehrlicher, biederer Mann — *un homme brave* = ein tapferer Mann), *un **pauvre** enfant* (ein beklagenswertes Kind — *un enfant pauvre* = ein armes Kind), etc.

¹⁾ Nous appelons ces adjectifs „faibles“ parce qu'ils s'appuient sur le substantif auquel ils sont joints; ils se construisent ou se composent avec lui pour former un groupe qui, dans le débit, ne porte qu'un accent. C'est aussi le cas des adverbes et des pronoms faibles. Tous les déterminatifs également sont des mots faibles ou conjoints au substantif.

D. Souvent l'adjectif fait avec son substantif une expression locutionnelle. Dans ce cas sa place ne peut pas être changée: **un jeune homme, les jeunes gens, la haute mer, la fausse monnaie, la fausse clef, le jugement dernier, la chaise longue, etc.**

Il faut compter ici: **les veilles gens, les bonnes gens, d'heureuses gens, certaines gens, etc.** où le mot *gens* a gardé son ancien genre féminin.

E. Règles de l'adjectif antéposé:

1^o Quand l'adjectif est antéposé, on fait liaison avec la consonne finale à moins qu'elle ne soit précédée d'un *r*: *un petit enfant, de belles images*; mais: *un lourd animal*.

2^o Devant un substantif précédé d'un adjectif l'article partitif et l'indéfini du pluriel peuvent être remplacés par un simple *de*; cette tournure est plutôt littéraire: *d'excellente musique, de gentils enfants*.

§ 20. Les adverbes de l'adjectif et les degrés de comparaison.

A. Les adverbes qui accompagnent l'adjectif sont des adverbes de degré comme: **très, bien, un peu, peu, trop, assez, aussi, tout à fait, entièrement, excessivement, etc.** (voir § 32). Ils se placent devant l'adjectif, et ceux qui n'ont qu'une syllabe doivent faire liaison avec lui: *très aimable*.

B. L'adverbe **tout** s'accorde comme un adjectif quand il est placé devant un adjectif au féminin commençant par consonne ou par *h* aspirée: *une toute petite fille, des idées toutes nouvelles*; mais: *une pomme tout entière*.

C. Degrés de comparaison:

Positif: une longue ligne.

Comparatif: une ligne **plus** longue, **plus** épaisse
une ligne **aussi** longue, **aussi** épaisse
une ligne **moins** longue, **moins** épaisse

Superlatif: **la plus** longue ligne ou: la ligne **la plus** longue
la moins longue ligne ou: la ligne **la moins** longue (la plus ou la moins longue des lignes, voir § 44).

Formes particulières: *a)* **bon** fait au comparatif **meilleur** (fém. **meilleure**), au superlatif **le meilleur**.

b) **mauvais** fait à côté des formes régulières **pire** (schlimmer), **le pire**: *le pire défaut* [, c'est la paresse].

c) **petit** fait de même, à côté de *plus petit, le plus petit, moindre* (geringer), **le moindre**: [Un objet de] *moindre valeur*.

§ 21. Les adjectifs ordinaux.

A. Les adjectifs ordinaux sont formés en ajoutant **-ième** au nombre cardinal:

premier	neuvième	vingt-deuxième
second ou deuxième	dixième	
troisième	onzième	soixante-dixième
quatrième		quatre-vingtième
cinquième	dix-huitième	quatre-vingt-dixième
sixième	dix-neuvième	centième
septième	vingtième	cent dixième
huitième	vingt et unième	deux centième

sept cent quarante-septième

millième, **avant-dernier, dernier**

B. Les adjectifs ordinaux sont fléchis comme tous les adjectifs et se placent devant le substantif: *le premier chant, la seconde strophe, les dernières heures*.

N.B. *La dernière année* = das letzte Jahr, *l'année dernière* = voriges Jahr; comparez: *l'année prochaine* = nächstes Jahr.

C. On remplace l'adjectif ordinal par le nombre cardinal avec les choses qui se comptent (princes d'une dynastie, heures, jour du mois, années, etc.): *Louis XIV (quatorze), trois heures* [sonnent], *le 31 janvier 1919, l'an 1291, le paragraphe 36, etc.*

Cependant en parlant des princes d'une dynastie et des jours du mois on se sert de l'adjectif *premier*: *Napoléon I^{er} (premier), le premier janvier*.

§ 22. Adjectifs substantifiés et substantifs employés adjectivement.

A. Il n'y a pas de règle générale pour l'emploi de l'adjectif substantifié (**un pauvre, le froid, etc., etc.**).

Cependant les nationalités, les langues, les couleurs, les fractions sont régulièrement exprimées par des adjectifs substantifiés: *un Français, un Anglais* (notez la majuscule!), *l'allemand, l'italien, le noir, le rouge, un cinquième, cinq douzièmes, un centième, etc.*

Exceptions: une *demie*, un *tiers*, un *quart*.

En outre, toutes les fois qu'on désigne des choses par leurs qualités respectives, on peut sous-entendre le substantif: *L'habit neuf et le vieux*. [Ce livre contient trois histoires]; *la plus amusante*, [c'est la première].

B. Les substantifs indiquant les nuances des couleurs restent invariables: *des rubans olive, paille, indigo, mauve*.

L'adjectif *rose* fait exception: *des rubans roses*.

Les adjectifs indiquant une couleur sont considérés comme substantifs et restent invariables dès qu'ils sont accompagnés d'un terme qui spécifie la nuance: *des rubans bleu clair, jaune canari*.

Deuxième partie.

Le groupe verbal.

Verbe à l'indicatif, adjectif et substantif
prédicatifs, adverbes du verbe.

Énoncés types:

Cet élève travaille, a travaillé, travaillera.
Ce travail est mauvais; il reste beaucoup de fautes.
Il ne travaille pas consciencieusement.

CHAPITRE VII

Le verbe et son sujet.

§ 23a. Règles d'accord.

Le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne:
Nous travaillons; les autres jouent.

S'il y a plusieurs sujets, le verbe se met au pluriel: *Le berger et son chien dorment* [à l'ombre].

Si les sujets sont de personnes différentes, la première l'emporte sur la seconde, et cette dernière, sur la troisième: *Vous et moi, nous espérons. Vous et votre frère, vous mentez.*

§ 23b. Les pronoms conjoints sujets.

A. A la première et à la deuxième personne, en général, et à la troisième personne, quand il n'y a pas d'autre sujet, la forme verbale est précédée d'un pronom sujet conjoint¹⁾.

¹⁾ Les pronoms conjoints sont des pronoms particulièrement faibles et qui n'existent qu'attachés au verbe.

Soit (à l'indicatif présent):

<i>Sing.</i> 1 ^{ère} pers.	je parle	j' écoute
2 ^e pers.	tu parles	tu écoutes
3 ^e pers. m.	il parle	il écoute
f.	elle parle	elle écoute
<i>Plur.</i> 1 ^{ère} pers.	nous parlons	nous écoutons
2 ^e pers.	vous parlez	vous écoutez
3 ^e pers. m.	ils parlent	ils écoutent
f.	elles parlent	elles écoutent

Le pronom conjoint de la 3^e personne **on** ou **l'on** indique les gens en général ou des personnes indéterminées: *On croit [ce que] l'on espère. J'entends [du bruit]; on vient.*

B. Les formes avec **vous** servent aussi, par politesse, pour la seconde personne du singulier.

§ 24. Le verbe impersonnel.

A. Certains verbes, en particulier ceux qui désignent des phénomènes météorologiques, ne s'emploient qu'à la 3^e personne du singulier sans sujet défini: *il pleut, il vente, il gèle, il neige.*

B. Pour exprimer un fait dont le sujet n'est pas actif on peut se servir de la construction impersonnelle: le verbe a pour sujet grammatical **il** et il est suivi du substantif sujet. Au lieu de *un incendie éclate, des accidents arrivent* on dit aussi: *il éclate un incendie, il arrive des accidents.*

Les verbes **il arrive, il existe, il reste, il manque** et d'autres semblables sont très souvent employés ainsi. Sont toujours employés impersonnellement: **il faut, il y a et il fait** (dans les constructions: *il fait beau temps, il fait froid, il fait du vent, etc.*).

CHAPITRE VIII

Le verbe à l'indicatif.

§ 25. Les temps de l'indicatif.

A. Ces temps sont à l'actif

pour le présent: *le présent, je loue*
 pour le passé: $\left\{ \begin{array}{l} \textit{le passé composé, j'ai loué} \\ \textit{le passé simple, je louai} \\ \textit{l'imparfait, je louais} \end{array} \right.$
 $\left\{ \begin{array}{l} \textit{le passé antérieur, j'eus loué} \\ \textit{le plus-que-parfait, j'avais loué} \end{array} \right.$
 pour le futur: $\left\{ \begin{array}{l} \textit{le futur, je louerai} \\ \textit{le futur antérieur, j'aurai loué} \end{array} \right.$

N.B. Pour toutes les formes régulières et irrégulières de ces temps on se reportera au *Tableau des Conjugaisons*.

B. Sont conjugués aux temps parfaits (§ 27) avec *être* au lieu de *avoir* les verbes intransitifs suivants: *aller, arriver, décéder, demeurer* (bleiben), *entrer, mourir, naître, partir, rester, retourner, sortir, tomber, venir* et leurs dérivés; généralement aussi *descendre et monter*.

Les verbes *accourir, apparaître, passer* se construisent soit avec *être*, soit avec *avoir*.

C. Le participe introduit par l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet: *Elle est morte. Nous sommes rentrés* — mais: *vous êtes rentré*, si le *vous* désigne par politesse une seule personne.

§ 26. Passé composé, imparfait, passé simple.

A. Le passé composé exprime deux choses:

1^o le **parfait**, c'est-à-dire l'événement passé dont l'achèvement, le résultat se constate dans le présent: *J'ai acheté* [une grammaire] (donc je possède une grammaire). *La neige a fondu* (donc il n'y a plus de neige).

2^o le **passé narratif**. Dans la langue parlée c'est le seul temps dont on se serve pour raconter un événement ou une suite d'événements dans le passé: *Il a été* [sur le Salève]; *il est rentré* [le soir]; *il a perdu* [son chemin]; *il a fait* [une chute].

B. L'imparfait représente un état qui dure, une action qui est en train de s'accomplir; c'est une situation dans le passé. On s'en sert en particulier:

1° dans les descriptions: *Il faisait très beau . . . les premières feuilles apparaissaient, les oiseaux chantaient* [leurs plus jolis airs].

2° quand on veut parler de ce qui se passait souvent, de ce qui était habituel: [Quand j'étais petit], *j'allais* [à l'école]. [Tous les printemps], *le paysan ensemencait* [son champ].

Remarque. Dans un récit suivi, les passés composés représentent les événements successifs, les imparfaits représentent les faits donnés à chaque moment: *Nous sommes arrivés* [à midi à Lausanne]. *Il pleuvait. Nous sommes entrés* [dans un restaurant qui] *était* [près de la gare et] *nous avons dîné* [de bon appétit, car] *nous avons faim et le repas était* [excellent].

C. Le passé simple a à peu près le même sens narratif que le passé composé, mais il n'est plus employé dans le parler courant. Il appartient au style des livres, on le trouve dans les récits historiques ou imaginaires, contes, nouvelles, etc.: *Guillaume Tell prit* [son arbalète]; *il visa, le coup partit, et la pomme vola en éclats.*

§ 27. Les temps parfaits.

Le passé composé n'est pas le seul temps parfait. A chaque forme de l'auxiliaire correspond un temps parfait de valeur appropriée. A l'indicatif on a:

1° le *futur antérieur*, qui est le parfait du futur (action achevée à un moment du futur): *Vous aurez fini* [ce travail à midi].

2° le *plus-que-parfait*, qui est le parfait de l'imparfait (action achevée à un moment du passé): [Quand le maître est revenu], *j'avais fini* [mon travail].

3° le *passé antérieur* formé avec le passé simple de l'auxiliaire. On verra son emploi dans les subordonnées temporelles § 71, A. Dans les indépendantes on s'en sert avec certains adverbes (*bientôt, vite*) pour marquer le moment où une action vient de s'achever: *La pluie eut bientôt cessé.*

§ 28. Emploi figuré des temps.

Les temps sont quelquefois détournés de leur valeur propre. Nous notons :

1° le présent pour le futur, en parlant d'un futur pas trop éloigné et quand la date en est marquée par un complément de temps (voir § 36 b, B) ;

2° le présent pour le passé, qui donne plus de vie au récit : *Le sifflet retentit, on ferme [les portières], le train part.*

3° le futur pour l'impératif : *Vous viendrez. Tu honoreras* [ton père et ta mère].

4° le futur et le futur antérieur pour la supposition probable : [Il n'est pas venu] ; *il sera malade* ou *il aura manqué son train.*

§ 29. Le passif.

La voix passive s'exprime de deux façons :

1° en combinant le participe passé avec l'auxiliaire **être**.

2° en employant la forme réfléchie (§ 42 a, B).

La première forme s'emploie quand l'idée de l'agent qui accomplit l'action est exprimée ou du moins n'est pas indéterminée : *Ces maisons ont été bâties* [par un bon architecte]. *Ces voleurs seront punis.*

Le participe dans les formes du passif, étant introduit par l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet. Voir les exemples ci-dessus.

CHAPITRE IX

L'adjectif et le substantif prédicatifs.

§ 30. Règle générale et accord.

A. L'adjectif ou le substantif prédicatif est introduit par le verbe copule **être** ou par des verbes et locutions verbales comme *devenir, rester, demeurer, paraître, sembler, avoir l'air, passer pour*. Un terme prédicatif est aussi introduit par un verbe passif comme *être nommé, être appelé, être trouvé,*

être estimé (voir § 43): *La nuit est (devient, paraît, a l'air) noire. Son frère a été nommé capitaine; il est [maintenant] capitaine.*

B. L'adjectif prädicatif s'accorde avec le sujet. S'il y a plusieurs sujets, il se met au pluriel. Si ces sujets sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin (voir § 16): *La blouse et la jupe sont brunes. La veste et le pantalon sont bruns.* Sur *vous êtes bon*, voir § 25, C.

§ 31. Emploi de *ce* conjoint.

A. Avec le verbe **être** introduisant un adjectif ou un substantif prädicatif on peut remplacer le démonstratif *ceci, cela* par un **ce** conjoint: *C'est amusant. C'est un beau spectacle.*

Ce introduisant un substantif remplace aussi un démonstratif se rapportant à un terme précis: *C'est un misérable* (= cet homme est un misérable).

On se sert aussi de **ce** dans l'expression du moment: *C'est le printemps. C'est mardi. C'est le soir. C'était le matin. C'est midi. C'est deux heures* (on dit aussi: *il est midi, il est deux heures*).

B. La copule s'accorde en nombre avec le substantif ou le pronom prädicatif: *C'est mon cahier. Ce sont mes cahiers. Ce sont les miens.*

Cependant on dit: *c'est moi, c'est toi, c'est lui (elle), c'est nous, c'est vous, ce sont eux (elles)* en n'accordant au pluriel qu'à la troisième personne.

CHAPITRE X

L'adverbe du verbe.

§ 32. Formation de l'adverbe qualificatif.

A. On forme l'adverbe qualificatif en ajoutant **-ment** à la forme du féminin de l'adjectif:

heureux — heureuse — heureusement
attentif — attentive — attentivement
mou — molle — mollement

B. Types spéciaux:

1° Les adjectifs en **-ant** et **-ent** ont des adverbes en **-amment**, **-emment**: *brillant* — *brillamment*, *patient* — *patiemment*.

2° Ceux qui se terminent par voyelle sonore laissent tomber le **-e** du féminin: *poli* — *poliment*, *carré* — *carrément*.

N. B. Quelques-uns prennent un accent circonflexe: *gai* — *gaïment*, *cru* — *crûment*.

C. Formes irrégulières: **confusément**, **expressément**, **obscurément**, **précisément**, **profondément**, **gentiment**.

Bon, *meilleur*, *mauvais* ont pour adverbes **bien**, **mieux**, **mal**.

En outre quelques adjectifs sont employés tels quels comme adverbes: **fort**, **haut**, **bas**, **cher** (kostspielig), **soudain**. Notez certaines locutions verbales comme: **chanter juste** (ou faux), **sentir bon** (ou mauvais), **rester court**, **voir clair**, etc.

§ 33. Les adverbes et le verbe.

A. Avec les verbes on emploie **beaucoup** (jamais *très*) et **autant** (jamais *aussi*) [voir § 20, A].

Il est très travailleur — *il travaille beaucoup*. *Il est aussi travailleur* [que toi] — *il travaille autant* [que toi].

B. Il y a des adverbes „faibles“¹⁾, qui se placent toujours après le verbe. Il en faut distinguer deux séries:

1° **bien**, **mal**, **mieux** et les adverbes de quantité: **beaucoup**, **peu**, **plus**, **moins**, **assez**, **trop**, **autant**, qui dans les temps composés se placent plus volontiers avant qu'après le participe: *il parle peu*, *il a peu parlé*, mais aussi: *il a parlé peu*.

2° **tôt**, **tard**, **loin** et tous les adverbes à forme d'adjectif (voir ci-dessus § 32C) sauf *soudain*, qui se placent toujours après le participe: *Il ira loin* — *il est allé loin*. *Il voit clair* — *il a vu clair*.

§ 34. La négation.

A. La négation se fait par le moyen des particules **ne** ... **pas** (en style littéraire quelquefois **ne** ... **point**), qui se construisent avec le verbe personnel ou son auxiliaire:

¹⁾ Voir note p. 14.

Je ne parle pas	Je n' ai pas écouté
tu ne parles pas	tu n' as pas écouté
il ne parle pas bien	il n' a pas bien écouté, etc.

Remarque: On nie avec un simple **ne** dans certaines expressions phraséologiques et locutionnelles: **Je ne sais, je ne saurais, je ne puis, n'importe, etc.**

B. Les déterminatifs et pronoms négatifs **nul, aucun, personne, rien, pas grand'chose** demandent que le verbe soit accompagné d'un **ne**: *Aucune lettre n'est arrivée. Personne ne parle. Il ne reste rien.*

Il en est de même des adverbes négatifs: **ne ... plus, ne ... guère, ne ... jamais, ne ... nulle part**: *Nous ne mentionnons jamais. Il n'est bien nulle part.*

C. Dans les propositions négatives on peut remplacer **aussi** et **autant** par **si** et **tant**: *Vous n'êtes pas si malade [que lui]; vous ne souffrez pas tant. Il n'y a pas tant de fautes dans ce travail. Nous ne sommes pas tant.*

D. **ne ... que** (ou **ne ... rien que**) est une locution adverbiale équivalente pour le sens à *seulement* et qui accompagne l'adjectif prédicatif ou tout autre complément du verbe: *Il n'est pas bon, il n'est que poli. Nous ne sommes que trois. Il ne reste qu'un peu de soupe. Je ne dis [cela] qu'[à toi]. Je ne [te] dis que [cela].*

Troisième partie.

Le complément de relation.

Substantif ou pronom complément avec ou sans préposition.

Énoncés types:

Paul a fait un travail pour l'école. Le travail de Paul est bon. Le maître loue Paul; il le loue. Il est content de son travail; il en est content.

Paul se réjouit: son travail est meilleur que celui de Pierre.

CHAPITRE XI

Le complément sans préposition.

§ 35.

A. Le complément sans préposition après un verbe correspond le plus souvent au complément accusatif de l'allemand (complément direct): *Il construit une maison. Le faucheur aiguise sa faux, etc.*

Remarque. Les pronoms „faibles“¹⁾ **tout** et **rien**, compléments directs, se construisent comme les adverbes *beaucoup*, *peu*, etc. (voir § 33 B): *J'ai tout entendu. Je n'ai rien compris.*²⁾

B. Le complément sans préposition peut marquer aussi la **durée** et, après un verbe approprié, la **mesure**, le **poids**, la **valeur**, le **prix**: *J'ai travaillé aujourd'hui dix heures. Ce jardin mesure un hectare. Ce sac pèse cinquante kilos. J'ai acheté ce pardessus cent francs.*

Notez aussi: a) *On vend le sucre deux francs cinquante le kilo* ou *par kilo*.

b) *Cela sent la rose.*

¹⁾ Voir note p. 14.

²⁾ Cours Pratique § 33.

C. La date est exprimée sans préposition:

1° quand le jour est indiqué par son nom ou son quantité: *Il arrivera lundi. Il est arrivé le 10 juillet. On ne travaille pas le dimanche* (§ 3, B).

2° avec les mots **heure, jour, semaine, mois**, etc. accompagnés du démonstratif ou des adjectifs *prochain, suivant, dernier*: *Cette semaine-ci, je n'ai pas le temps. Il a fait très froid le mois dernier.*

3° Dans une quantité d'expressions usuelles: **le soir, ce soir, le matin, ce matin, la veille, la nuit, cette nuit, le jour, un jour.**

· Notez aussi les séries: *une fois, deux fois . . . , tous les jours, tous les mois . . . ; chaque jour, chaque année . . .*

D. Après un substantif comme *rue, place, pont*, etc. on ajoute comme complément un nom propre de personne sans préposition: *la rue Rousseau, la place Maubert, le pont Nicolas II.*

On crée de même des désignations telles que: *le ministère Clémenceau, l'affaire Dreyfus, une voiture Citroën*, etc.

CHAPITRE XII

Le complément prépositionnel.

§ 36a. Les prépositions faibles *de, à, en*.¹⁾

A. La préposition **de**.

1° L'article défini s'unit à la préposition **de** comme suit:

<i>Sing. masc.:</i>	du livre, de l'étui
<i>fém.:</i>	de la plume, de l'armoire
<i>Plur. masc. et fém.:</i>	des livres, des armoires

¹⁾ Nous appelons ces prépositions „faibles“ parce qu'elles le sont plus que les autres. La préposition est par nature un mot faible (voir note p. 14). Celles-ci, dépourvues de tout accent, se combinent avec l'article. Au point de vue du sens elles n'ont qu'une signification générale de relation et elles prennent beaucoup de sens divers selon les cas. Le sens et l'emploi des autres prépositions peuvent s'étudier dans le dictionnaire.

2° Quelle que soit la signification de *de*, cette particule n'est jamais suivie de l'article partitif (ou indéfini pluriel). Donc tout complément de sens partitif (ou indéfini pluriel) introduit par *de* est privé d'article. Comparez :

Il apporte | **du** pain — *il apporte deux miches de* | pain.

Il emploie | **de** l'encre — *il se sert d'* | encre.

Un sac contenant | **des** pommes — *un sac plein de* | pommes.

3° Principaux emplois de la préposition **de**.

a) Dépendant d'un substantif *de* introduit toutes sortes de compléments de noms : *la maison de mon père, le travail de Pierre, l'âge de Marie*, etc., en particulier des compléments indiquant la mesure et la qualité : *Une route de 40 kilomètres, un écrivain de talent*, comme aussi la matière dont une chose est faite (on emploie aussi *en* dans ce sens) : *une statue de plâtre*.

Remarque. Au moyen d'un complément de nom sans article le français construit beaucoup d'expressions analogues aux mots composés de l'allemand : *une chaîne de montre, un couteau de poche, un costume d'été*, etc.

b) Dépendant d'un terme quantitatif ou d'un superlatif *de* a un sens partitif (il peut dans ce sens être remplacé par **parmi, d'entre**) : *Aucun de nous, trois de vos ouvriers, le plus grand des poètes* (voir. § 9 D).

c) Dépendant d'un adjectif ou d'un verbe *de* introduit des compléments marquant en particulier :

— l'origine et l'éloignement : *Il vient de Paris. On a éloigné cet enfant de sa famille. Il est absent de Paris.*

— le moyen (peut se remplacer souvent au sens concret par **avec**) : *La table est couverte de fleurs (avec des fleurs). Ses caves sont remplies de vin.*

— l'agent (peut se remplacer par **par**, qui marque d'ordinaire l'agent du passif, voir § 29) : *Il est accompagné de son frère (par son frère). Les enfants sont aimés de leurs parents.*

— la cause : *Le malheureux tremblait de peur. Il est honteux de sa conduite. On te récompensera de ton travail.*

— l'objet du discours (= **au sujet de**) : *On parle toujours de vous. Je ris de vos menaces.*

4° Les noms de pays féminins singuliers se construisent volontiers avec *de* sans article : *la mer de Chine, le fromage de Gruyère. Il revient de France, d'Amérique, d'Italie.*

Les noms masculins ou féminins pluriels demandent l'article : *la mer des Indes, la porcelaine du Japon. Il revient du Brésil.*

B. La préposition **à**.

1° L'article défini s'unit à la préposition **à** comme suit :

<i>Sing. masc. :</i>	au livre, à l'étui
<i>fém. :</i>	à la plume, à l'armoire
<i>Plur. masc. et fém. :</i>	aux livres, aux armoires

2° Principaux emplois de la préposition **à**.

a) Comme complément de nom elle sert à former aussi des expressions équivalentes à des composés de l'allemand d'après les types suivants : *une cuiller à thé (= ein Teelöffel, ne pas confondre avec : une cuiller de thé = ein Löffel Tee), un moulin à vent, une soupe au riz.*

b) Comme complément de verbe elle exprime en particulier :
— le complément indirect : *Je donne du pain à un pauvre.*
— le temps, devant les désignations d'heures, d'âge, et en général : *à midi, à vingt ans, au mois de janvier, à cette époque.*

— le lieu, devant les noms de ville et de localités, devant les noms de pays masculins ou pluriels (voir sous **en** ci-dessous) et dans beaucoup d'expressions plus ou moins locutionnelles : *à Paris, aux Indes, au Japon, à la maison, à l'école, à la campagne.*

— la possession : *Ce livre est à moi, l'autre appartient à mon ami (voir § 6, Rem.).*

— la distance : *Il habite à deux pas. La fenêtre est à deux mètres de la porte.*

— le prix : *On vend cette étoffe à 15 francs le mètre (aussi : 15 francs le mètre, voir § 35 B).*

Après divers adjectifs : **comparable à, préférable à, nuisible à, propre à, etc.**

C. La préposition **en**.

1° Cette préposition ne peut pas, en général, être suivie de l'article défini.

Exceptionnellement on trouve *en l', en la* dans quelques locutions : *en l'air, en l'honneur de, en la présence de, en l'an 1925.*

En les a donné dans l'ancienne langue **ès** qu'on trouve dans des titres comme *docteur ès lettres*.

2° Principaux emplois de **en**.

a) Comme complément de nom il exprime la matière: *une statue en plâtre, un sac en toile cirée* (voir plus haut A, 3°, a).

b) Comme complément de verbe il exprime:

— le lieu, devant les noms de pays féminins singuliers: *Nous allons en France. Il habite en Espagne.*

Exceptionnellement aussi devant quelques noms masculins de pays d'Europe: **en Portugal, en Danemark**. Dans de nombreuses locutions également: **en prison, en ville, en pleine campagne**, etc.

— le temps, la date, devant les noms de mois et de saison et pour désigner les années: *en janvier, en automne, en 1914.*

— le temps employé: *Il écrit une page en dix minutes.*

— la manière: *Il s'habille en Chinois. Il agit en homme. On teindra cette robe en bleu. Nous parlons en allemand.*

— la disposition: *Tu rangeras des chaises en cercle. Ils tournent en rond.*

— le moyen de transport: *Je voyage en chemin de fer, en bateau, en voiture.*

§ 36b. Récapitulation sur l'expression du lieu et du temps.

A. Le lieu.

1° La préposition qui sert à marquer le lieu est **dans**: *dans une chambre, dans un jardin, dans un pays*, quelquefois *sur*: *sur le trottoir, sur la rive, sur la montagne.*

2° **à** s'emploie avec les noms de villes, de localités, avec certains noms de pays, dans certaines expressions (voir § 36 a, B, 2°, b).

3° **en** avec d'autres noms de pays et dans certaines locutions (voir § 36 a, C, 2°, b).

N.B. Si le nom de pays est accompagné d'un complément adjectif ou autre, il faut employer **dans**: *en Suisse, dans la Suisse romande.*

B. Le temps.

1^o La préposition qui sert à marquer le temps est ordinairement **à**. On s'en sert en particulier avec les heures et les âges (voir § 36 a, B, 2^o, *b*).

2^o **en** s'emploie avec les mois, les saisons, les années (voir § 36 a, C, 2^o, *b*).

3^o On ne se sert d'aucune préposition avec les noms des jours, les quantième et dans certains tours et locutions (voir § 35, C).

Remarque. Quand l'époque future est marquée par un complément de relation ou un adverbe, on met quelquefois le verbe au présent (voir § 28): *Les vacances commencent demain. Nous allons à la montagne cet été.*

§ 37 a. Prépositions construites sans article.

Se construisent sans article:

avec suivi d'un substantif abstrait pour indiquer la manière: *Il a agi avec courage* (= courageusement).

sans dans le même cas: *tuer sans pitié* (= impitoyablement), et, en général aussi, quand le complément est au partitif ou à l'indéfini: *une chambre sans fenêtre. Nous sortons sans manteau ni chapeau.*

par pour désigner le motif de l'action: *Il se taisait par prudence*, et aussi, facultativement, pour marquer le moyen de locomotion, de transmission: *Tu me feras savoir la chose par lettre. Il vient par bateau.*

pour, facultativement, quand il marque la destination: *souliers pour enfants, compartiment pour fumeurs.*

§ 37 b. Emploi de *celui*.

Le pronom défini qui remplace un substantif suivi d'un complément distinctif est **celui, celle, ceux, celles**.

Il s'agit généralement d'un complément prépositionnel avec *de*: *Il a perdu sa montre et celle de son frère.*

Les autres compléments sont plus rares: *les livres illustrés et ceux sans gravures.*

CHAPITRE XIII

Déterminatifs et pronoms absolus
compléments.§ 38. Le pronom personnel
comme complément prépositionnel.

A. En français, on n'emploie pas volontiers le pronom personnel absolu en parlant de choses. On se servira alors soit de pronoms conjoints (voir plus loin), soit d'expressions adverbiales: [Que faites-vous de ce marteau?] — *Je m'en sers; je plante des clous avec*, et non pas „je me sers de lui; je plante des clous avec lui“.¹⁾

B. Le pronom réfléchi **soi** ne s'emploie que lorsque le sujet est un pronom représentant une idée générale: *Chacun pour soi, c'est la devise de beaucoup de gens. On parle volontiers de soi-même.*

Quand le sujet est plus précis, on se sert du pronom non réfléchi: *Il parle toujours de lui-même. Marie a emmené sa camarade avec elle.*

§ 39. Pronoms et déterminatifs négatifs.

A. Les pronoms négatifs et les substantifs accompagnés d'un déterminatif négatif demandent que le verbe soit accompagné de **ne** quand ils sont compléments de relation comme quand ils sont sujets (voir § 34, B): *Je ne vois personne. Cet enfant ne joue avec personne. Je n'ai aucune nouvelle de mon ami. Il n'acceptera votre proposition à aucun prix.*

Remarque. La préposition **sans** remplace la négation **ne**: *Je lis ce livre sans aucun plaisir.*

B. Le complément direct et le sujet logique de l'impersonnel peuvent être introduits par **ne . . . pas de** ou **ne . . . point de** ou par tout autre adverbe négatif suivi de *de*: *Cet arbre*

¹⁾ Avec même l'emploi du pronom personnel au sens réfléchi en parlant de choses ne fait pas de difficulté: *Ce livre s'ouvre de lui-même. Une chose simple par elle-même.*

n'a pas de fleurs (n'a point de fleurs, point du tout de fleurs). Il ne passe point de voiture. On n'a jamais de satisfaction avec lui.

Remarque. On met volontiers l'article indéfini après *ne pas de, ne point de, etc.*, surtout si la phrase implique une certaine affirmation: *Ils n'ont pas du pain tous les jours* (= ils en ont, mais pas tous les jours).

CHAPITRE XIV

Les pronoms conjoints compléments.

§ 40. Formes et valeurs des pronoms conjoints.

A. Formes:

Complément	1 ^{ère} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.		}	se
			non réfléchi	réfléchi		
<i>sans prépos. sing.</i>	me	te	le	la	}	se
" " <i>plur.</i>	nous	vous	les			
<i>avec à sing.</i>	me	te	lui			
" " <i>plur.</i>	nous	vous	leur			
" <i>de</i>			en			

N.B. **y** est complément de lieu et s'emploie aussi souvent comme complément avec *à* pour les choses.

B. Construction.

1^o Ces pronoms personnels conjoints se placent entre le sujet et le verbe ou son auxiliaire: *Le maître me voit. Il nous reçoit. Vous lui avez répondu. J'en viens.*

me, te, le, se s'apostrophent devant un verbe commençant par voyelle: *Chacun l'admire.*

nous, tous, les lient avec le verbe ou l'auxiliaire qui suit: *Ils vous admirent.*

Les conjoints d'un même verbe lient entre eux: *Ils y entrent.*

2^o Un verbe peut être accompagné de deux pronoms conjoints compléments quand l'un des deux est **le, la, les, y** ou **en**.

Pour la place des deux pronoms conjoints compléments on a à observer les règles suivantes:

a) Les compléments indirects de la *première* et *seconde personne* et du réfléchi se mettent devant **le, la** et **les**: *Il nous le donne. Il se les lave* (*les* = les mains).

b) Les compléments indirects de la *troisième personne non réfléchis* se placent après **le, la, les**: *Il le lui donne.*

c) **y** et **en** se placent après tous les autres pronoms, et **en** se met après **y**: *Je les y mène. Il nous en donne. Il y en a.*

N.B. Quand on ne peut pas employer deux pronoms conjoints, c'est toujours le complément indirect qu'on exprime par le pronom absolu. On dit: *Je me recommande à vous. Nous nous joignons à eux*, etc.

C. Fonctions.

1^o **Me, te, le, la, se, nous, vous, les** remplacent le complément direct et plusieurs des autres compléments sans préposition: *Je vous aime, il m'aime. J'ai acheté ce pardessus cent francs; il les vaut.*

Le remplace aussi un adjectif ou un substantif prädicatif: [Est-il docile? — Oui,] *il l'est. Il était médecin, mais il ne l'est plus.*

2^o **Me, te, lui, nous, vous, leur** remplacent la plupart des compléments avec **à**: *Vous lui répondez. Ton frère te ressemble.*

3^o Le pronom **y** remplace tous les compléments de lieu. On le met aussi volontiers à la place de *lui* et de *leur* en parlant de choses. Il est nécessaire quand il s'agit d'une idée abstraite de chose (= à cela): [Est-il dans la chambre? —] *Il y est. Je lui répondrai* (à mon ami). *J'y répondrai* (à cette lettre). *Cela suffit; je n'y ajouterai rien.*

Remarque. Les compléments de certains verbes et locutions verbales sont assimilés au complément locatif. Avec ces verbes on emploie **à** et le pronom absolu en parlant de personnes, **y** en parlant de choses; tels sont **s'accoutumer à, s'adresser à** (voir chapitre XV), **faire attention à, prendre garde à, recourir (avoir recours) à, renoncer à, penser à, rêver à, songer à, tenir à**, etc.: *On ne fait pas attention à lui* (à Paul) — *On n'y fait pas attention* (à un écriteau, par exemple).

4^o **En** remplace tous les compléments avec **de**, y compris le complément direct au partitif: *J'en suis surpris* (de cette nouvelle). *J'en viens* (de l'école). *J'en ai* (de l'argent). *J'en ai assez* (assez d'argent).

Remarques. a) Ce complément partitif conjoint est nécessaire toutes les fois que le complément direct est représenté par **un** seul ou suivi d'un adjectif, par un nom de nombre ou un pronom de quantité (sauf *tous!*): *J'ai perdu mon parapluie, j'en achèterai un, un autre, un meilleur. Il en a fait douze* (= douze fautes), *quelques-unes* (= quelques fautes).

b) **En** remplace le complément de nom ou le possessif du sujet ou du complément direct en parlant de choses: *J'ai lu ce roman; je n'en aime pas le style* (= le style de ce roman, son style).

§ 41. Accord du participe passé conjugué avec *avoir*.

Le participe passé conjugué avec **avoir** s'accorde avec le complément direct quand celui-ci le précède. On accordera donc le participe passé avec le pronom conjoint complément direct: [As-tu mangé les bonbons? — Oui,] *je les ai mangés*. [As-tu mis ta veste? — Oui,] *je l'ai mise*.

Quand le verbe est accompagné de **en** partitif, on ne fait pas l'accord: *J'espérais des nouvelles, mais je n'en ai point reçu*. Cependant, si le participe est précédé d'un terme exprimant l'idée du pluriel, on accordera: *J'en ai beaucoup reçues*.

CHAPITRE XV

Le verbe réfléchi et le verbe pronominal.

§ 42 a. Le verbe réfléchi.

A. Un verbe est réfléchi quand il est accompagné d'un conjoint complément direct ou indirect qui représente la même personne que le sujet: *Je me lave* (*me* = moi). *Elle se regarde dans la glace* (*se* = elle). *Vous vous faites du mal* (*vous* = à vous).

On peut dire aussi en insistant (§ 15): *Je me lave moi-même, vous vous faites du mal à vous-même*.

Le réfléchi marque aussi parfois la réciprocité: *Ils se regardent* (on peut dire aussi: *ils se regardent l'un l'autre*). *Les jours se succèdent* (*se succèdent l'un à l'autre*).

B. Le verbe réfléchi sert par extension de sens à exprimer:

1^o certaines idées intransitives de mouvement, d'attitude, de situation, de devenir, de sentiment: **se lever, se baisser, s'avancer — se tenir** (debout), **se dresser — se déployer, s'arrondir, se creuser — se réchauffer, se refroidir, se fondre — s'amuser, s'ennuyer, se plaindre.**

2^o l'idée du passif quand le sujet est indéfini: *Le mont Blanc se voit de Genève. Les cerises se cueilleront en juin. Cette maison se construit très vite.*

C. Le passé composé et les temps parfaits du verbe réfléchi se construisent avec l'auxiliaire **être**:

je me suis lavé	je m' étais lavé
tu t' es lavé	je me fus lavé
il s' est lavé	je me serai lavé, etc.
nous nous sommes lavés, etc.	

Malgré l'auxiliaire *être* l'accord du participe passé se fait avec le complément direct qui précède, c'est-à-dire avec le pronom réfléchi, à moins qu'il ne représente un complément indirect: *Marie s'est blessée* (= elle a blessé elle-même); *elle s'est foulé la main* (= „elle a foulé main à elle“). *Nous nous sommes rencontrés et nous nous sommes parlé.*

§ 42b. Le verbe pronominal.

A. Beaucoup de verbes ont la forme réfléchie sans en avoir exactement le sens. Tantôt ils ne sont employés que sous cette forme, tantôt ils ont avec le pronom réfléchi une acception ou une construction que le verbe simple n'admet pas: On les appelle *verbes pronominaux*. Tels sont: **s'évanouir, s'écrier, se moquer, se souvenir, se repentir, s'ébattre — se douter de qch., se tromper de, se passer de, se rendre à** (sich begeben), **s'apercevoir de qch., se bien porter, se débattre**, etc.

B. Dans les temps composés le participe des verbes pronominaux s'accordent avec le sujet: *Ils se sont rendus à leur place. La fillette s'est repentie de sa faute.*

Il faut faire exception: 1^o pour les verbes qui ont un complément direct comme: **se rappeler, s'imaginer, s'arroger**: *Ils se sont rappelé une aventure. Ils se la sont rappelée.*

2° pour les verbes **se rire, se plaire, se complaire** qui, on ne sait pourquoi, n'admettent pas l'accord: *Elles se sont plu chez nous.*

CHAPITRE XVI

Prédicat dans le complément direct.

§ 43.

Certains verbes ont pour complément direct un substantif suivi d'un adjectif ou d'un autre terme qui est son prédicat. Tels sont: *avoir, rendre, trouver, estimer, nommer, appeler, etc.*: *J'ai la tête lourde. Cet enfant a rendu ses parents malheureux. On trouve ce livre admirable. Il a nommé son fils Henri* (= il lui a donné le nom d'Henri).

Remarques. a) Le substantif peut être représenté par un pronom conjoint: *Je le trouve admirable.*

b) On peut quelquefois mettre le terme prédicatif avant le substantif: *On trouve admirable le dernier roman de M. N.*

c) On ne peut jamais mettre l'adjectif prédicatif entre l'article et le substantif; il ne faut pas confondre les deux constructions: *Il a la tête grosse* (adjectif prédicatif) et: *Il a une grosse tête* (adjectif attribut).

CHAPITRE XVII

Complément de comparaison.

§ 44.

A. Le complément de comparaison (qui n'est pas toujours un substantif) suit un adjectif comparatif, un adverbe, un déterminatif ou un pronom de sens comparatif. Il est introduit par **que**: *Ton travail est meilleur que le mien. L'or est*

moins lourd que le platine. Il a autant de mérite que son père. Il en est au même point que moi. Cet homme est aussi savant que modeste.

Remarque. **Plus** signifiant „plus nombreux que“ et suivi d'un nom de nombre se construit avec **de**: *Ils sont plus de cent.*

B. Le complément de comparaison est aussi introduit par **comme** pour marquer l'identité (= „autant que, aussi . . . que, de la même manière que“): *Il est fort comme un lion. Il est malade comme avant. Il travaille comme un nègre.*

C. Le complément du superlatif est introduit par **de**: *Le lait est la meilleure des nourritures pour les enfants. Il est le plus fort de tous.*

Quatrième partie.

Les formes nominales du verbe.

Infinitif, participes, gérondif et construction absolue.

Énoncés types:

Apprendre le français est difficile. Il est difficile d'apprendre le français sans maître. Cette leçon est difficile à apprendre. J'ai à peine le temps de l'apprendre. Je vais essayer de l'apprendre. J'ai rencontré Paul tenant un livre ouvert. Il apprend le français en lisant beaucoup. Un livre fini, il en commence un autre.

CHAPITRE XVIII

L'infinitif.

§ 45. Principaux emplois de l'infinitif.

A. L'infinitif est sujet. Exemples: *Travailler est nécessaire. Trop parler nuit.*

B. Sujet logique de l'impersonnel. Dans ce cas il est introduit par **de**: *Il est nécessaire de travailler. Il suffit d'attendre un jour.*

Remarque. **Il faut, il vaut mieux (autant), il me semble, il fait bon (beau)** demandent l'infinitif sans **de**: *Il faut travailler.*

Notez: *Il vaut mieux travailler que **de** ne rien faire.*

C. Complément d'un substantif, généralement avec **de**, quelquefois avec **à**: *J'ai le projet de bâtir une maison. Il a eu l'adresse de sauter à temps.*

Pour l'emploi de **à** notez les exemples suivants: *Un livre à lire* (= qu'il faut lire). *Une corde à sauter* (destination: le français fait sur ce modèle beaucoup de termes équivalents à des composés). *J'ai admiré son adresse à sauter* (beim Springen).

D. Complément d'un adjectif avec **de** ou **à** selon l'adjectif.

Dans la règle un adjectif se construit avec l'infinitif comme il se construit avec le substantif: *Il est content* (*mécontent, bien aise, etc.*, voir § 36 a, A, 3) *de mon arrivée* — *il est content* (*mécontent, etc.*) *de me voir*. *Il est sûr de son succès* — *il est sûr de réussir*. *Un homme digne d'estime* — *un homme digne d'être estimé*.

On notera avec **à** le tour suivant: *Un travail facile à faire* (c'est-à-dire: qu'on peut faire facilement), *un livre agréable à lire, une nouvelle triste à entendre, etc.* Il ne faut pas confondre les deux constructions:

Il est facile de faire ce travail (voir plus haut B)
et *Ce travail est facile à faire*.

E. Equivalent d'un complément direct:

1° Sans préposition:

a) après les verbes: **dire, penser, croire, affirmer** et les autres de sens analogue.

b) après les verbes de perception: **voir, entendre, sentir, etc.**

c) après **aimer, aimer mieux, compter, désirer, espérer, préférer**.

d) après quelques verbes auxiliaires (§ 47): **vouloir, pouvoir, devoir, faire, laisser, oser, savoir**.

Exemples: *Il affirme t'avoir vu. J'ai entendu tirer. Nous préférons jouer. Tu peux partir.*

Remarque. Avec la plupart de ces verbes, le sujet sous-entendu de l'infinitif est celui du verbe principal; ainsi dans: *Il affirme t'avoir vu. Nous préférons jouer. Tu peux partir.* Mais après les verbes de perception comme après **faire** et **laisser** le sujet de l'infinitif, quand il est exprimé, est complément direct du principal ou, pour mieux dire, on a affaire à un prédicat dans le complément direct (§ 43). Exemple: *J'ai entendu (vu, laissé) vos amis venir*. Il en résulte que:

a) le sujet de l'infinitif, quand il est substantif, peut se placer après l'infinitif: *J'ai entendu venir vos amis*.

b) le pronom sujet et les pronoms compléments de l'infinitif sont conjoints au verbe principal: *Je les ai entendus venir. J'ai entendu dire cela — je l'ai entendu dire. Je me le suis laissé dire* (= on me l'a dit).

c) lorsque l'infinitif a un complément direct et un sujet, ce dernier peut être introduit par **par** ou **à** et devenir un complément conjoint de la série **me, te, se, lui**, etc.: *J'ai entendu beaucoup de gens le dire — je l'ai entendu dire par (à) beaucoup de gens. Je les ai entendus le dire — je le leur ai entendu dire.*

Le verbe **faire** n'admet pas des constructions aussi variées; il faut dire: *J'ai fait venir vos amis* (sujet de l'infinitif placé après). *Je l'ai fait dire à beaucoup de gens. Je le leur ai fait dire* (sujet de l'infinitif introduit par **par** ou **à**).

2° La plupart des autres verbes introduisent l'infinitif complément direct par **de**, quelques-uns par **à**: *Il décide de partir. Je le prie de venir. On nous permet d'aller. Nous apprenons à parler français.*

L'infinitif a pour sujet le sujet ou un complément du verbe principal.

Verbes qui se construisent

1° avec **de** ou sans préposition: **préférer, désirer, espérer.**

2° avec **à** ou sans préposition: **aimer.**

3° toujours avec **à**: **enseigner, apprendre, réussir.**

4° avec **à** ou avec **de**: **commencer, continuer.**

On distingue: *Je lui demande **de** parler* (= „je veux qu'il parle“) et: *Je demande **à** parler* (= „je veux parler moi-même“).

F. L'infinitif est encore l'équivalent de divers compléments prépositionnels avec **de, à, pour, par, sans, après** (dans ce dernier cas toujours au temps parfait) et après des locutions prépositionnelles: **avant de, à force de, de manière à, afin de, à moins de**, etc. Exemples: *Il jouit de se promener* (= de la promenade). *Je l'ai décidé à partir* (= au départ). *Nous commençons par chanter* (= par le chant). *Il travaille pour nourrir sa famille* (= pour sa famille). *Nous étions assis sans bouger* (= sans mouvement). *Après avoir attendu quelques minutes* (= après quelques minutes). *Il a tout mis en ordre avant de partir* (= avant son départ), etc.

Remarque. a) Au lieu de *obliger, forcer, contraindre quelqu'un à partir* (comme on dit *obliger, etc. au départ*), on peut dire aussi **obliger, contraindre, forcer quelqu'un de partir**.

b) Notez: *Il décide **de** partir, mais: Je l'ai décidé **à** partir.*

§ 46. L'infinitif avec les termes conjoints.

A. Quand l'infinitif est nié, les adverbes négatifs **pas, point, plus**, etc. se placent après **ne** devant l'infinitif: *Il dit être malade pour ne pas aller à l'école. Il faut faire attention de ne plus faire cette faute.*

Nulle part est traité comme complément de lieu et non comme adverbe de négation: *J'ai décidé de n'aller nulle part.*

B. Les pronoms conjoints se construisent avec l'infinitif comme avec le verbe personnel: *Il faut l'avertir. Il faut lui en parler.*

S'il y a un adverbe de négation, il précède les conjoints: *Il faut faire attention de ne plus la faire* (cette faute).

C. Les adverbes faibles qui se placent devant les participes des temps composés (§ 33, B, 1^o) et les pronoms **tout** et **rien** (§ 35, A, Rem.) se placent aussi de préférence devant l'infinitif: *Je désire bien entendre. Je désire tout entendre.*

§ 47. Les auxiliaires de l'infinitif.

Les verbes suivants sont plus étroitement unis à l'infinitif qu'ils introduisent, et cela donne lieu à des particularités de sens et de construction. On peut les appeler „auxiliaires de l'infinitif“.

1^o **aller** outre son sens propre marque le futur immédiat. Il est suivi d'un infinitif sans préposition: *Nous allons nous promener. Le ballon va partir* (= est sur le point de partir).

2° **venir** sans préposition garde son sens propre: *Je viens vous demander un service.* Mais *venir de* marque qu'une chose est justement achevée: *Le ballon vient de partir.*

3° **pouvoir, cesser de, oser** et **savoir** (§ 55 C) se construisent quelquefois avec un simple **ne** au lieu de *ne pas*: *Je ne puis le dire. Elle ne cesse de babiller. Je n'ose vous dire la vérité.*

4° **vouloir, devoir** et **falloir** se construisent avec la négation qui appartient logiquement à l'infinitif: *Il ne veut rien faire. Il ne doit pas bouger. Il ne faut pas qu'il vienne.*

5° et 6° **laisser** et **faire**. Ce qui concerne ces verbes a été vu plus haut, § 45, E, Remarque.

CHAPITRE XIX a

Les participes.

§ 48. Le participe présent.

A. Le participe présent qui n'a pas de complément est construit et accordé comme un adjectif: *des troupeaux mugissants.* Beaucoup des participes ainsi employés équivalent à de véritables adjectifs: *des hommes prévoyants* (prudents), *des couleurs brillantes* (vives)¹⁾. Ils prennent l'adverbe de l'adjectif: *des couleurs très brillantes.*

Remarque. Dans certaines locutions, le participe présent est détourné de sa fonction logique: **Une rue passante** n'est pas „une rue qui passe“, mais „une rue où l'on passe beaucoup“, etc.

B. Quand le participe présent a les adverbes et les compléments d'un verbe, il reste invariable: *Une jeune fille travaillant beaucoup; des enfants jouant à la balle.*

¹⁾ *Bien pensant* est une locution adjectivale. *Vibrant* dans *une parole vibrante* est aussi un adjectif.

§ 49. Le participe passé.

A. Le participe passé employé adjectivement ou verbalement (c'est-à-dire avec les compléments des verbes) s'accorde avec son substantif et se place après lui (voir § 19 B): *Une corde tendue; un tapis étendu sur le plancher.*

Quelques participes faisant épithètes font exceptions et se placent devant leur substantif: *Un parfait gentilhomme. Ce maudit cocher [, qui ne vient pas!] Notre regretté président.*

B. Les locutions participiales **ci-inclus**, **ci-joint** sont employées dans certains cas adverbialement et restent invariables. On dit: *la copie ci-jointe*, mais: *ci-joint*, *vous trouverez une copie* ou: *vous trouverez, ci-joint, une copie.*

D'autres participes passés sont devenus prépositions (v. § 51).

§ 50. Le gérondif.

A. Forme et valeur:

Le gérondif a la forme du participe présent invariable précédé de **en**. Il ajoute au verbe principal une détermination de circonstance simultanée ou de manière: *Il fait une révérence en disant . . . Tu fais plaisir à tes parents en leur obéissant. Le serpent avance en rampant.*

Notez les expressions **tout en**, qui marque une opposition, **rien qu'en** (= seulement en): *Tout en écrivant, je l'observais du coin de l'œil. On trouve de l'or rien qu'en grattant la terre.*

B. Gérondif et participe présent:

Ces deux formes sont souvent en concurrence.

Le participe détermine un substantif, le gérondif un verbe. Mais quand le participe se rapporte au sujet, il est souvent l'équivalent d'une circonstancielle et a la même valeur qu'un gérondif: *Le pauvre homme, remuant à peine les lèvres, répondit . . . = Le pauvre homme répondit en remuant à peine les lèvres . . .*

Il faut remarquer:

1^o que le gérondif peut se remplacer par un participe présent quand il est placé devant le verbe ou séparé de lui par une virgule: *L'étranger errait dans les rues en mendiant*

à toutes les portes. (*En*) mendiant à toutes les portes, l'étranger errait dans les rues. L'étranger, (*en*) mendiant à toutes les portes, errait dans les rues. L'étranger errait dans les rues, mendiant à toutes les portes.

2^o Le participe présent est seul employé:

a) pour marquer la cause: *Craignant de l'irriter* (= comme je craignais de l'irriter), *je ne répondis rien*.

b) au parfait: *Ayant pris son chapeau, le visiteur sortit*.

CHAPITRE XIX^b

Les constructions absolues.

§ 51.

Une construction absolue est un ensemble formé d'un substantif et d'un terme (souvent un participe) qui lui sert de prédicat, l'ensemble étant complément circonstanciel dans une proposition. Les trois cas les plus ordinaires sont les suivants:

1^o Le type descriptif qui s'attache à un substantif ou qui détermine un verbe en se rapportant à son sujet: *Je vis entrer un jeune homme, la pipe à la bouche et les mains dans les poches. Les bras ouverts, les yeux levés au ciel, il s'écria . . .*

2^o Le type causal, en général avec un participe présent: *Personne n'ayant voulu faire ce travail, j'ai dû m'y mettre*.

3^o Le type temporel, en général avec un participe passé: *Son discours achevé, il se leva. Réflexions faites, nous renonçons à ce voyage*.

Remarque. Quelques participes employés en constructions absolues sont devenus prépositions. Placés devant le substantif ils sont invariables: *Aucun pays, la Suisse **exceptée**, . . .* ou: *Aucun pays **excepté** la Suisse . . .* De même **y compris, vu**, etc.

Cinquième partie.

Généralités sur la proposition indépendante à l'indicatif. Coordinations.

Les propositions indépendantes modales:

conditionnel, subjonctif, impératif, interrogation, exclamation.

Énoncés types:

Le maître explique aux élèves une règle importante, mais difficile. Aussi tous sont-ils attentifs. On entendrait voler une mouche dans la classe. „Suivez bien mes explications. Que chacun fasse attention. As-tu compris, Paul?“ — „Non?

Qu'est-ce que tu n'as pas compris?“ — „Ah! voilà une question intelligente, bravo!“

CHAPITRE XX

La proposition indépendante à l'indicatif.

§ 52. L'ordonnance.

A. Termes fixes:

1° Le sujet est normalement placé devant son verbe: *Le canton de Vaud est une belle contrée. Des villages s'étagent sur les collines.*

2° Le terme prädicatif et le complément direct se mettent après le verbe qui les introduit: *Le canton de Vaud est (passe pour) une belle contrée. Le Vaudois préfère son pays à tous les autres lieux du monde.*

Cependant le complément direct se place volontiers après un autre complément surtout si ce dernier est plus court: *Le canton de Vaud offre au voyageur tous les aspects, depuis les contrées sauvages des régions alpestres jusqu'aux . . .*

3° On a vu § 19 la place du complément adjectif.

4° Le complément de relation du substantif et de l'adjectif suit toujours son terme principal: *Les contrées sauvages des régions alpestres; des campagnes fertiles en blé.*

5° L'adverbe de l'adjectif se place devant son adjectif: *Il est très fort, excessivement fort.*

B. Termes mobiles:

1° Les compléments circonstanciels suivent en général ceux qui sont attachés plus étroitement au verbe, mais on peut les déplacer suivant le mouvement de la pensée, et en particulier les compléments de temps et de lieu se mettent volontiers en tête de la phrase.

Comparez:

Le canton de Vaud se divise en trois régions comme la Suisse — Le canton de Vaud se divise, comme la Suisse, en trois régions — Le canton de Vaud, comme la Suisse, se divise en trois régions — Comme la Suisse, le canton de Vaud se divise en trois régions. Du côté de la France, le Jura marque la limite du pays. Le lendemain, il revint avec son ami.

2° L'adverbe, qui suit normalement le verbe, se déplace de la même façon: *Il revint immédiatement chez lui — Il revint chez lui immédiatement — Immédiatement, il revint chez lui.*

Ceci ne s'applique naturellement pas aux adverbes faibles (voir § 33 B).

3° L'attribut du sujet qui a une valeur de circonstancielle est également mobile. Il se met aussi volontiers en tête de la phrase (voir § 50 B): *Le monsieur, étonné, revint sur ses pas — Le monsieur revint sur ses pas, étonné — Etonné, le monsieur revint sur ses pas.*

C. Inversion du sujet et construction interrogative:

1° Dans les cas assez rares où l'on met le terme prédicatif avant la copule, il faut rejeter le sujet après le verbe: *Telle est mon opinion. Grande fut ma surprise.*

2° Les compléments de temps et de lieu et l'adverbe ainsi placés en tête de la phrase peuvent provoquer l'inversion du

substantif sujet quand la construction n'est pas trop embarrassée de compléments et de termes prédicatifs: *Partout s'épanouit la vie. Là-bas, au fond, se cache une ferme. Ainsi se présente à nous le canton de Vaud.*

3° Les locutions conjonctionnelles **aussi** (marquant la conséquence), **du moins, au moins, tout au plus**, ainsi que la locution modale **peut-être** sont facultativement accompagnées d'une construction identique à celle de l'interrogation (§ 60): *Le Vaudois préfère son beau pays à tous les autres lieux du monde. Aussi y revient-il toujours — Aussi le Vaudois y revient-il toujours. Peut-être ces gens ne voudront-ils pas vous croire.*

§ 53. Coordination de propositions et de termes.

A. Les plus importantes conjonctions qui servent à coordonner des propositions entre elles sont **et, ni . . . ne, ou, mais, puis, car, donc**: *Il mange et il dort. On cause autour du feu ou l'on fait quelque jeu. Cet hôtel est confortable, mais la cuisine n'est pas fameuse. Il faut prendre garde au chat, car il griffe. Tu rougis, donc tu mens.*

Ni . . . ne ne s'emploie guère que pour lier deux verbes sans compléments ou ayant les mêmes compléments. La particule *pas* du premier verbe tombe: *Il ne mange ni ne dort. Je ne loue ni ne blâme sa conduite.*

B. Avec **et, ni . . . ne (ne . . . ni), ou, mais** on peut aussi coordonner deux termes dans une même proposition: *Le chat a l'air doux et caressant. Il vous donne un coup de griffe ou de dent. Cet homme est pauvre, mais généreux. Ni l'or ni la richesse ne nous rendent heureux. Il n'est ni aimable ni même poli.*

Après **ni** on supprime en général les articles indéfinis et partitifs: *Il n'a ni frère ni sœur. Je ne bois ni vin ni bière.*

§ 54. Equivalents de phrase.

Les mots **oui, non, si** (pour affirmer en contredisant: *ja doch!*) **merci, pardon, adieu, bonjour, au revoir, bonsoir**, etc. et aussi les particules modales: **peut-être, certes, sans doute**, etc. expriment des idées complètes et remplacent une proposition tout entière: *As-tu compris? Oui (= „j'ai compris“), monsieur.*

N. B. La politesse veut qu'on ajoute à ces équivalents de phrase un vocatif: *monsieur, madame, mademoiselle.*

CHAPITRE XXI

Le conditionnel modal.

§ 55.

A. Formes du conditionnel (voir le tableau des conjugaisons et *Cours pratique* p. 107).

B. Le conditionnel modal exprime que la réalité de l'idée exprimée est subordonnée à une condition. Cette condition peut être exprimée par une proposition subordonnée avec **si** (§ 70) ou indiquée autrement par le contexte ou sous-entendue: [Si mon ami m'invitait,] *cela me ferait plaisir. En cas de danger nous appellerions le médecin. Je l'aurais volontiers consulté* (sous-entendu: s'il avait été ici).

C. On se sert en particulier du conditionnel modal:

1^o dans les formules où l'on affirme quelque chose en faisant intervenir une personne supposée: *On dirait un prince* (c'est-à-dire: il a l'air d'un prince), de même: *on croirait . . .*, *On entendrait voler une mouche. Personne n'oserait dire le contraire.*

2^o pour une affirmation réservée avec des verbes comme **vouloir, désirer, demander**: *Je voudrais bien entendre ce concert. Je désirerais trouver un moment de repos.*

Notez la locution: **je ne saurais** (= „je ne puis pas“).

3^o avec les verbes exprimant la possibilité ou la nécessité si l'on veut marquer qu'il n'y a pas eu de réalisation: *Les hommes devraient vivre en paix* (mais ils ne le font pas!).

4^o pour indiquer qu'une affirmation repose sur le témoignage d'autrui: *Ce fut un incendie terrible; il y aurait [dit-on,] pour trois millions de dégâts.*

CHAPITRE XXII

L'impératif.

§ 56. Formes et construction.

A. Formes de l'impératif (voir le tableau des conjugaisons et *Cours pratique* p. 109).

B. L'impératif avec les pronoms conjoints et la négation.

1^o Le pronom conjoint complément se place après le verbe à l'impératif affirmatif (avec un trait d'union dans l'écriture). Dans ce cas, le pronom prend l'accent et **me** et **te** sont remplacés par **moi** et **toi**: *Regarde-le! Ouvre-leur la porte! Réponds-moi!*

N.B. Les verbes de la conjugaison en **-e** prennent un **s** à la 2^e personne du singulier devant **en** et **y** pour la liaison: *Manges-en! Entres-y!*

De même: **Vas-y!**

2^o Quand l'impératif affirmatif a plusieurs compléments conjoints, on met toujours le complément direct à la première place; les pronoms lient entre eux: *Donne-le-nous! Donne-le-lui! Mène-les-y! Donne-nous-en!*

3^o Si l'impératif est négatif, on observe la construction ordinaire: *Ne me regarde pas! Ne le lui dis pas!*

§ 57. Verbes qui n'ont pas d'impératif.

Certains verbes n'ont pas d'impératif, leur sens se prêtant mal à une injonction. Tels sont **pouvoir, devoir, valoir**.

L'impératif de **vouloir**: *veuille, veuillez* ne sert qu'à introduire une demande polie: *Veuille m'excuser. Veuillez me dire votre âge.*

§ 58. *Voici, voilà.*

Ces mots sont d'anciens impératifs et ont des pronoms conjoints comme le verbe: *Voici le maître — le voici. Voilà ma tâche — la voilà. Voilà des noix — en voilà. Nous sommes maintenant à Zurich — nous y voilà.*

CHAPITRE XXIII

Le subjonctif exprimant l'ordre et le souhait.

§ 59.

A. Formes du subjonctif présent et passé (voir le tableau des conjugaisons et *Cours pratique* p. 111).

B. Son emploi dans la proposition indépendante.

1^o Le subjonctif, introduit par **que** et généralement à la troisième personne, exprime l'ordre, le souhait et quelquefois la supposition: *Qu'il vienne immédiatement! Que cela te serve de leçon! Que Dieu ait pitié de nous! Qu'il essaie de me parler et il verra* [comment je lui répondrai].

Ce subjonctif remplace la troisième personne de l'impératif.

2^o L'emploi du subjonctif sans **que** est un trait de l'ancienne langue. On le trouve principalement:

a) dans certaines formules religieuses: **Dieu soit loué! Dieu vous bénisse! A Dieu ne plaise! Ainsi soit-il!**

b) avec **puisse**, avec inversion du sujet, qui introduit toutes sortes de verbes: *Puisse-t-il réussir! Puissent nos espérances se réaliser!*

c) avec **vive** et **soit**: *Vive la Suisse! Vive(nt) les gens d'esprit! Soit deux lignes parallèles...* **Soit** n'est plus un verbe et reste invariable. Pour **vive** l'accord avec le sujet est facultatif.

CHAPITRE XXIV

L'interrogation.

§ 60. La forme interrogative du verbe.

A. Cette forme consiste à mettre après le verbe ou l'auxiliaire le pronom conjoint sujet qui lie avec lui et qui est dans l'écriture précédé d'un trait d'union: *Viendras-tu me voir? Viennent-ils? Est-ce fini?*

Quand le sujet est un substantif, il est exprimé deux fois: comme substantif devant le verbe et comme pronom conjoint après: *Le petit est-il malade?*

B. A la place de ces formes interrogatives, on peut toujours se servir de la locution **est-ce que** ...? Exemples: *Est-ce que tu viendras me voir? Est-ce qu'ils viennent? Est-ce que le petit est malade?*

C. La forme interrogative de la première personne n'est guère employée qu'avec les auxiliaires **être** et **avoir** et quelques autres verbes courts et très usités: *Ai-je bien entendu? Suis-je perdu? Dois-je répondre? Puis-je aller?* Dans les autres cas, on emploie **est-ce que**: *Est-ce que j'entends bien? Est-ce que je me trompe?*

D. Quand la forme verbale de la troisième personne du singulier se termine par une voyelle et non par un **t**, on intercale un **-t-** de liaison devant **il** et **elle**. Donc: *Parle-t-il? Parla-t-il? Parlera-t-il? A-t-il parlé?* qui sonnent comme: *Dort-il? Répond-il? Dormit-il? Parlait-il? Avait-il parlé?* etc.

E. Le verbe interrogatif se construit avec les autres conjoints d'après la règle générale. La particule **pas** et les adverbess de négation se mettent après le pronom sujet: *Lui en avez-vous parlé? Me le donnez-vous? Ne venez-vous pas? Ne les avez-vous jamais vus?*

§ 61. Les mots interrogatifs.

A. Les pronoms, adjectifs et adverbes interrogatifs se mettent toujours au commencement de la phrase et comportent, dans la règle, les diverses constructions suivantes:

1^o Quand le sujet est un pronom conjoint, on emploie la forme interrogative du verbe: *Quand viendras-tu?*

2^o Quand le sujet est un substantif, on a la construction interrogative ou l'inversion du sujet: *Quand ton père viendra-t-il? Quand viendra ton père?*

Remarque. L'inversion du sujet est soumise aux mêmes restrictions qu'on a vues § 52 C. Il faut dire: *Quand ton père viendra-t-il de la campagne?* L'inversion n'est pas possible.

3^o Dans les deux cas, on peut se servir de **est-ce que** avec ou sans inversion du substantif sujet: *Quand est-ce que tu viendras? Quand est-ce que ton père viendra? Quand est-ce que viendra ton père?*

B. Adverbes interrogatifs:

Où? (d'où? par où?) quand? (depuis quand?) pourquoi? comment? *D'où vient le vent? D'où le vent vient-il? D'où vient-il? D'où est-ce qu'il vient?*

C. Pronoms interrogatifs:

Qui? (pour les personnes), **quoi?** (pour les choses, seul ou après préposition), **que?** (voir sous G), **lequel? laquelle? lesquels? lesquelles?** (quand il y a un choix): *A qui parlez-vous? De quoi parlait le vieux chasseur? De quoi le vieux chasseur parlait-il? Auquel est-ce qu'on a donné la préférence?*

D. Adjectif interrogatif:

Quel? quelle? quels? quelles? *A quel candidat a-t-on donné la préférence? A quelle personne votre père a-t-il vendu sa maison? Par quel train est-ce qu'il est parti?*

E. Déterminatif et adverbe de quantité:

Combien de? combien? *Par combien de chemins peut-on aller au sommet? Combien nos invités sont-ils? Combien sont nos invités? Pendant combien de jours est-ce qu'il a été malade?*

Remarque générale. Sous réserve des règles qui vont suivre, tous ces mots interrogatifs demandent les mêmes constructions, comme on vient de le voir par les exemples. Cependant **pourquoi** n'admet pas l'inversion du sujet. On dit seulement: *Pourquoi ces enfants pleurent-ils?* et *Pourquoi est-ce que ces enfants pleurent?*

F. Règles spéciales relatives à l'interrogation portant sur le sujet:

1^o Quand l'interrogation porte sur le sujet, le mot sujet étant en tête, il n'y a plus de construction particulière à l'interrogation: *Qui vient? Lequel vient? Quel homme vient? Combien de personnes viennent?*

2^o La locution interrogative est **est-ce qui**: *Qui est-ce qui vient? Lequel est-ce qui vient?*

3^o. On ne se sert pas de **quoi** en parlant des choses, mais seulement de **qu'est-ce qui**: *Qu'est-ce qui fait ce bruit?*

G. Emploi du pronom **que**:

1^o **Que** est un pronom conjoint qui représente:

- a) le complément direct quand il s'agit d'une chose,
- b) le substantif ou l'adjectif prédicatif,
- c) le sujet logique de l'impersonnel;

Exemples: *Que disent vos parents? Que sont les habitants de cette vallée, catholiques ou protestants? Qu'arrive-t-il?*

2^o Ce pronom étant conjoint, avec lui l'inversion du sujet est nécessaire. La même construction est d'ailleurs de rigueur avec un **quel** prédicatif: *Quelle est la durée des études?* (voir § 52, C).

3^o **Que** peut être naturellement remplacé par **qu'est-ce que**: *Qu'est-ce que vos parents disent? Qu'est-ce que disent vos parents?*

H. Accord du participe passé dans l'interrogation:

La règle qui veut que le participe passé conjugué avec **avoir** s'accorde avec le complément direct qui précède (§ 41) trouve dans les phrases interrogatives son application: *Quelle somme a-t-il trouvée? Combien de louis a-t-il trouvés dans cette bourse?*

I. Interrogation à l'infinitif:

Dans l'interrogation, on sous-entend volontiers les idées de possibilité, de nécessité, d'obligation et on lie directement l'infinitif au mot interrogatif: *Où trouver du bois?* (= „où peut-on trouver du bois?“). *Que faire?* (= „que faut-il faire?“).

CHAPITRE XXV

Exclamation et interjections.

§ 62 a. Les mots exclamatifs.

A. Les adverbes emphatiques:

Si, tant, tellement sont des adverbes emphatiques. **Si** accompagne l'adjectif, **tant** (adverbe faible, voir § 33, B) accompagne

le verbe et **tellement** se joint à l'un et à l'autre. *Cet enfant est si doux, tellement doux! Mon père a tant travaillé! Il travaille encore tellement!*

Tant de et **tellement de**, déterminatifs de quantité, ont la même valeur: *Il a tant d'argent, tellement d'argent!*

B. Mots exclamatifs qui se placent en tête de la phrase:

1^o **Quel, quelle, quels, quelles**, adjectif exclamatif: *Quel plaisir de vous rencontrer! Quelle bonne idée!*

2^o **Que de** (plus rarement **combien de**), déterminatif de quantité: *Que de gens sur cette place!*

3^o **Comme, que** (plus rarement **combien**) marquent le degré: *Comme il est grand! Que c'est beau! Que tu écris mal!*

Remarque. **Comme** est seul employé pour marquer la manière: *Comme il court!*

C. Autres formes exclamatives:

*La belle invention! Cette pauvre petite! Petit scélérat! Triste vie **que** la sienne! Imbécile **que** je suis! Superbe! Merveilleux! Bonne affaire!*

§ 62 b. Interjections.

Les interjections sont des équivalents de phrase qui expriment un sentiment. Ce sont des locutions comme: **allons! allons donc! tiens! courage! bravo! mon Dieu! bonté divine! parbleu!** etc. ou des sons expressifs comme: **ah! oh! ha ha! aïe! fi! ouf!** etc.

Les deux éléments sont combinés dans **hélas! eh bien! fi donc!**

Appendice à la cinquième partie.

La ponctuation dans les propositions indépendantes et dans les coordinations de propositions.

A. Principe général:

Les règles de la ponctuation française sont moins rigoureuses que celles de la ponctuation allemande. On tient compte

moins de l'analyse logique de la phrase que du débit naturel, dont la ponctuation marque les coupures.

Il n'y a pas d'observations à faire ni sur l'emploi du point qui sépare les phrases ni sur celui du point d'interrogation et du point d'exclamation.

B. La ponctuation à l'intérieur d'une proposition indépendante:

1^o Les termes coordonnés sont séparés par une virgule (a) à moins qu'ils ne soient unis par **et**, **ou** et **ni** (b).

Exemples: a) *Son ambition n'est pas d'être bon, utile, savant. Il sait se gréer un canot, se construire un cerf-volant, se fabriquer une fronde.*

b) *Il est ingénieux et subtil. Le chat n'a ni la bonté ni la fidélité du chien . . . un coup de griffes ou de dents.*

2^o Les termes qui se détachent de l'ensemble de la proposition comme incidents, explicatifs ou circonstanciels sont séparés du reste par des virgules. Ceci s'applique spécialement aux vocatifs (a), aux interjections (b), aux sujets et compléments détachés du verbe (c), aux appositions explicatives (d), aux attributs du sujet à valeur circonstancielle (§ 52, B, 3^o) et aux autres termes mobiles (§ 52, B, 1^o—2^o) surtout quand ils sont détachés de leur place normale (e).

Exemples: a) *Canton de Vaud, qu'est-ce que tu nous enseignes?* b) *Vous êtes malades, grand Dieu!* c) *Je ne l'ai pas lue, cette histoire. La vertu d'un peuple, ce n'est pas de se hâter.* d) *Le fils aîné du jardinier, grand garçon de quatorze ans, nous propose de l'accompagner.* e) *Etonné, le monsieur se retourna. On parle beaucoup, maintenant, d'humanité. Là-bas, au fond, se cache une ferme. A force de vouloir aimer tout le monde, on finit par n'aimer personne.*

C. Propositions coordonnées:

Plusieurs propositions coordonnées dans une même phrase sont séparées par des virgules (a) à moins qu'elles ne soient courtes et réunies par **et**, auquel cas la virgule tombe (b). Si elles sont longues et surtout si elles contiennent des virgules, on peut les séparer par des points et virgules (c).

Exemples: a) *Ses mains sont taillées de cicatrices, ses doigts sont remplis d'encre. Prenez garde au chat, car il*

a vite fait de vous donner un coup de griffes. b) Il saute sur vos genoux et s'y endort. c) Le chat n'a ni la bonté ni la fidélité du chien; il s'approche de vous à pas de velours, vous regarde de ses yeux brillants; puis il saute sur vos genoux. Blaise sait se gréer un canot, se construire un cerf-volant, se fabriquer une fronde; il sait siffler entre deux doigts . . .

D. L'emploi des deux points:

Les deux points marquent un sentiment de suspension et d'attente; ils se mettent en particulier dans la proposition devant une énumération qui développe un premier terme (*a*), entre deux propositions coordonnées quand la première fait attendre la seconde (*b*): *a) Sa nourriture est simple: du pain, du lait, des légumes. b) Il n'y a qu'une chose sacrée pour lui: c'est un secret. Regardez: le train vient de franchir le tunnel de Chexbres.*

Sixième partie.

Les propositions subordonnées.

Relative, interrogation indirecte, complétive, circonstancielle, incidentes.

Énoncés types:

L'examen que vous avez à subir sera difficile. Vous ne pouvez pas savoir sur quoi vous serez interrogé. Il importe donc que vous connaissiez à fond tous les sujets. Si vous aviez travaillé régulièrement pendant l'année, vous n'auriez rien à craindre. Mais vous êtes en retard parce que vous avez été trop souvent absent. A peine vous revoyait-on à l'école que vous disparaissiez de nouveau. Je sais que vous travaillez bien maintenant, mais: „Rien ne sert de courir, dit le poète, il faut partir à temps“.

CHAPITRE XXVI

La proposition relative.

§ 63a. Formes du pronom relatif et règles générales.

A. Les formes:

	<i>Sing. et plur. M et F</i>	<i>Singulier</i>		<i>Pluriel</i>		<i>(neutre) antécédent: ce</i>
		<i>M</i>	<i>F</i>	<i>M</i>	<i>F</i>	
1. Sujet	qui	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles	qui
2. Compl. dir.	que, qu'	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles	que, qu'
3. Complém. avec de	{ dont de qui }	duquel	de laquelle	desquels	desquelles	dont
4. Compl. avec à	à qui	auquel	à laquelle	auxquels	auxquelles	à quoi
5. Après les autres prépos.	qui	lequel	laquelle	lesquels	lesquelles	quoi
6. Compl. de lieu	où	dans lequel, etc.				

B. Règles générales d'ordonnance et de construction:

1^o Le pronom relatif se place à la tête de la proposition qu'il introduit et dans la règle après son antécédent: *J'ai prêté à Jean le livre que tu m'as donné.*

2^o Le relatif peut avoir pour antécédent le pronom défini **celui, celle, ceux, celles** (§ 37b) ou **ce** lorsqu'il s'agit de la notion abstraite de chose ou de fait: *J'ai deux robes; celle que je mets le dimanche est la plus jolie. Prenez ce que vous voulez. Racontez-moi ce que vous avez fait.*

3^o Dans la relative, on peut faire l'inversion du sujet quand le verbe n'a pas un complément qui embarrasse la construction (voir § 61, A, Rem.): *La poche où mon argent se trouvait — où se trouvait mon argent est trouée.*

4^o La relative est une des constructions qui donnent lieu à l'accord du participe avec *avoir* (voir § 41): *Nous mangeons les noix que nous avons ramassées.*

§ 63b. Emploi des diverses formes du relatif.

A. **Qui** ne s'emploie après préposition qu'en parlant des personnes: *C'est un guide avec qui (ou lequel) on ne s'ennuie pas. Mais: La persévérance est une vertu sans laquelle il est difficile de réussir — de laquelle (ou dont) on ne saurait se passer.*

B. **Que** est non seulement complément direct: *les noix que nous avons ramassées*, mais aussi sujet logique de l'impersonnel: *l'argent qu'il me faut.*

C. **Dont** ne peut être employé que lorsqu'il dépend du sujet, du complément direct, de l'adjectif ou du substantif prédicatif ou enfin du verbe de la proposition relative: *Voici un livre dont la couverture est gâtée, . . . dont j'ai gâté la couverture, . . . dont je ne suis pas le possesseur, . . . dont je suis content, . . . dont je me contente.* Dans les autres cas il faut employer **duquel, de laquelle**, etc. précédés du substantif dont ils dépendent: *Voici un livre à la couverture duquel on a fait une tache.*

D. **Lequel, laquelle**, etc., en dehors des deux cas ci-dessus (A et C), ne s'emploient jamais dans une relative déterminative: *les noix que (et non lesquelles) nous avons ramassées.* Dans la relative explicative même son emploi est très restreint.

E. **Qui** peut être employé absolument sans antécédent dans le sens de „la personne quelconque qui“ ou „que“. Ce pronom peut être en effet complément comme le **qui** interrogatif (§ 61, C): *Qui cherche trouve. Appelle qui tu voudras (appeler). Je le dis à qui veut m'entendre.* De même **quoi** dans certains cas: *Il n'a pas de quoi vivre.*

§ 64. Mise en évidence d'une idée prédicative au moyen de *c'est . . . qui, c'est . . . que.*

A. Un terme quelconque de la proposition est mis en évidence comme prédicat psychologique au moyen de **c'est . . .** Le reste de la pensée se rattache à lui sous forme de relative. Ainsi la phrase: *Nous célébrons aujourd'hui un bel anniversaire* deviendra, selon le terme que l'on veut mettre en évidence: *C'est nous qui célébrons aujourd'hui un bel anniversaire* ou *C'est un bel anniversaire que nous célébrons aujourd'hui.*

B. Quand le terme à mettre en évidence n'est ni sujet ni complément direct, on préfère une construction où ledit terme est construit avec sa préposition et suivi d'un **que** conjonctionnel. *Nous parlons de Jean* deviendra: *C'est Jean dont nous parlons* ou mieux: *C'est de Jean que nous parlons.*

Cette construction est nécessaire avec les compléments de temps, de lieu, de manière et avec les adverbes: *C'est aujourd'hui que nous célébrons un bel anniversaire. C'est à force de forger qu'on devient forgeron. C'est ainsi qu'il faut agir.*

§ 65. Les relatives au subjonctif.

Pour les formes du subjonctif passé, voir le tableau des conjuguaisons et *Cours pratique* p. 126.

A. La relative est généralement à l'indicatif; mais il faut la mettre au subjonctif quand elle indique non pas ce qui est dans un objet donné, mais la qualité qui doit se trouver dans un objet que l'on cherche ou que l'on veut: *Montrez-moi un garçon qui sache bien écrire. Je veux une lettre qui soit mieux écrite.*

B. Le subjonctif a la même valeur subjective dans les relatives dont l'antécédent est imaginaire, qu'il soit nié ou mis en doute ou bien encore qu'il fasse l'objet d'une supposition ou

d'une question: *Il n'y a aucun remède qui puisse le guérir. [Si j'avais seulement] un remède qui puisse le guérir. Connaissez-vous un remède qui puisse le guérir?*

C. Après un antécédent accompagné d'un superlatif et après un superlatif substantifié, on met aussi volontiers le subjonctif: *Voici le problème le plus difficile que nous ayons jamais eu à résoudre — C'est le plus difficile qu'on nous ait jamais donné.*

N.B. Les adjectifs **seul**, **premier** et **dernier** équivalent à des superlatifs: *Il est le seul qui ait osé dire la vérité.*

CHAPITRE XXVII

L'interrogation indirecte.

§ 66.

A. Quand l'interrogation au style direct se fait par la forme interrogative du verbe ou par **est-ce que**, on introduit l'interrogation indirecte par la particule **si**: *Es-tu en bonne santé? Est-ce que tu es en bonne santé? Je te demande si tu es en bonne santé.*

B. Quand l'interrogation est introduite par un pronom, un adjectif ou un adverbe interrogatif, on se sert au style indirect du même mot interrogatif: *Qui es-tu? Comment t'appelles-tu? D'où viens-tu? — Je demande qui tu es, comment tu t'appelles, d'où tu viens.*

Remarques. 1^o **Que?** représentant l'idée abstraite de chose ou de fait est remplacé par la formule relative **ce qui**, **ce que**: *Qu'arrive-t-il? Qu'as-tu apporté? — Je demande ce qui arrive, ce que tu as apporté.*

2^o Dans l'interrogation indirecte introduite par un mot interrogatif, on peut, comme dans les relatives et comme dans les interrogations directes, faire l'inversion du sujet: *Quand le train arrive-t-il? — Je demande quand le train arrive ou quand arrive le train. (Voir § 63 a, B.)*

CHAPITRE XXVIII

La complétive.

§ 67. Généralités.

A. Les principaux rôles de la proposition complétive introduite par **que** sont les suivants:

1^o Elle sert de sujet logique à un verbe impersonnel ou à une expression impersonnelle: *Il me semble qu'il a tort. Il est évident qu'il a tort* (en style familier, on dit aussi: *c'est évident qu'il a tort*).

2^o Elle sert de complément direct: *Je crois que tu as raison.*

B. La complétive introduite par **que** est tantôt à l'indicatif, tantôt au subjonctif selon les règles qui vont suivre. En outre, elle est en concurrence avec la construction par l'infinitif. Il y a des cas où il faut employer la complétive, d'autres où l'infinitif est nécessaire, d'autres enfin où les deux constructions sont possibles.

§ 68. Indicatif et subjonctif.

A. La complétive est à l'indicatif après les verbes **dire, penser, savoir, croire, espérer** et autres de sens analogue; les verbes et les expressions impersonnels qui impliquent une certaine affirmation (**il est évident, certain, probable, il me semble, il paraît, il arrive**); les verbes de perception **entendre, voir, sentir**, etc.: *On dit qu'il est malade. Il te semble qu'il est malade, mais je vois bien qu'il ne l'est pas.*

B. La complétive peut être mise au subjonctif après ces mêmes verbes quand ils sont niés, conditionnés ou interrogatifs; de même après **ignorer**. L'emploi du subjonctif est un trait du langage soigné. Il est de règle après les verbes **nier, douter, contester**: *Croyez-vous qu'il est (ou soit) malade. Il ignore que vous êtes (ou soyez) malade. Je doute qu'il soit vraiment malade. Ne pas ignorer* conformément à son sens est suivi de l'indicatif.

C. Le subjonctif est aussi de rigueur:

1^o après les verbes exprimant une volonté comme: **vouloir, ordonner, permettre, conseiller, souhaiter, désirer**, etc.

2^o après **attendre**.

3^o après les verbes et expressions impersonnels exprimant une nécessité, une possibilité, une convenance: **il faut, il importe, il est nécessaire, il se peut**, etc.

Exemples: *Je veux qu'il parte. Il est urgent qu'il parte. J'attends qu'il soit parti.*

D. Le subjonctif s'emploie encore après les verbes et les expressions impersonnels exprimant un sentiment et un jugement autre que celui de certitude ou de probabilité: **se réjouir, se plaindre, s'étonner, regretter; trouver bon, trouver mauvais; être fâché, heureux, bien aise; il est bon, il est juste, il est avantageux**, etc.: *Je regrette qu'il soit parti. Je trouve bon qu'il soit parti. Il est heureux (ou c'est heureux) qu'il soit parti.*

Remarques. a) Après les verbes exprimant la crainte, on peut mettre un **ne** à côté du verbe de la complétive: *Je crains (j'ai peur) qu'il pleuve ou qu'il ne pleuve.*

b) Les verbes et expressions qui se construisent avec **de** peuvent être suivis de **de ce que** et l'indicatif: *Il se plaint qu'on ne l'ait pas salué ou de ce qu'on ne l'a pas salué.*

§ 69. Concurrence de l'infinitif et de la complétive.

(Voir § 45 E.)

A. On emploie également la complétive ou l'infinitif, à condition que le sujet du verbe subordonné soit le même que celui de la principale, après les verbes signifiant **dire, penser, croire, savoir, espérer** — aussi après **attendre, compter**: *Il dit qu'il n'est pas responsable ou: il dit n'être pas responsable. Je compte que j'aurai cette place ou: je compte avoir cette place.*

B. Les verbes de perception **voir, sentir, entendre** admettent deux constructions et font du sujet de la complétive leur complément direct; **regarder** et **écouter** n'admettent que la construction infinitive: *Je vois que mon ami vient. Je vois mon ami venir. Je regarde mon ami venir.*

Remarque. Cette différence de traitement entre ces divers verbes est très naturelle, car *je vois que mon ami vient* n'est

pas tout à fait synonyme de *je vois mon ami venir*. Cette première phrase veut dire: „je m'aperçois que . . .“ (Ich merke). C'est une nuance de sens que **regarder** et **écouter** n'admettent pas.

C. Après les autres verbes et expressions impersonnelles qui expriment une volonté, un sentiment, une nécessité, etc., la complétive n'est admissible que si le sujet du verbe subordonné n'est ni sujet ni complément du verbe principal. S'il l'est l'infinitif est de rigueur:

Exemples: *Je veux qu'il dise la vérité — il veut dire la vérité. Je regrette que tu aies perdu ton livre — l'enfant regrette d'avoir perdu son livre.*

Empêchez qu'il fasse une bêtise — Empêchez-le de faire une bêtise.

Il est impossible que les hommes vivent sans manger — Il est impossible aux hommes de vivre sans manger.

Remarques. a) Si le sujet de la subordonnée est général (**on**) on peut le sous-entendre comme complément de la principale et se servir de l'infinitif: *Les souliers à clous empêchent qu'on tombe = empêchent de tomber. Il n'est pas possible qu'on vive toujours = de vivre toujours.*

b) Il est évident que deux expressions comme: *Empêchez qu'il fasse une bêtise* et *empêchez-le de faire une bêtise*; *il est impossible que les hommes vivent sans manger* et *il est impossible aux hommes de vivre sans manger*; *le maître défend que nous sortions* et *le maître nous défend de sortir*, présentent une différence de sens plus ou moins appréciable suivant le cas. Ces deux constructions ne sont donc pas équivalentes.

CHAPITRE XXIX

Les circonstanciellles.

§ 70. Les hypothétique avec *si*.

A. La proposition hypothétique avec **si** se met à l'indicatif:

1^o quand sous cette forme on n'exprime pas une condition, mais un fait réel: *S'il a bien étudié, il réussira son examen* (= „puisqu'il a bien étudié“).

2^o quand il s'agit d'un fait général (*si* = toutes les fois que): *S'il faisait beau temps* (imparfait temporel!), *la leçon avait lieu en plein air.*

3^o quand il s'agit d'une supposition pratiquement réalisable, d'une éventualité probable: *S'il fait beau temps cette après-midi, j'irai me promener.*

Remarques. Ces exemples font constater en outre deux faits importants: 1^o le mode de la principale est également l'indicatif; 2^o après **si** le futur est remplacé par le présent (*s'il fait beau temps cette après-midi, . . .*).

B. La proposition hypothétique avec **si** se met à l'imparfait et au plus-que-parfait de l'indicatif (ayant ici une valeur modale) et la principale dont elle dépend se met au conditionnel:

1^o quand il s'agit d'une supposition dont la réalisation n'est pas pratiquement envisagée ou d'une éventualité tout à fait irréalisable: *Si* (par hasard) *mon ami m'invitait, cela me ferait plaisir.*

2^o quand il s'agit d'une supposition contraire à ce qui s'est passé: *S'il avait fait plus chaud en septembre, le vin serait meilleur.*

§ 71. Conjonctions qui demandent l'indicatif.

A. Les temporelles: **quand, lorsque, pendant que, tandis que, depuis que, dès que, aussitôt que, après que**: *Il se repose quand il pleut. Nous nous réveillons dès que le soleil paraît.*

Remarques. a) Parmi les temporelles **avant que** et **jusqu'à ce que** demandent le subjonctif (voir § 73).

b) **Après que** est toujours suivi d'un temps parfait: *Le maître se retire après qu'il a donné ses ordres. Le maître se retirera après qu'il aura donné ses ordres.*

c) Les conjonctions temporelles qui marquent l'antériorité sont suivies du passé antérieur (voir § 27) si le verbe principal est au passé et s'il s'agit d'un fait isolé: *Le maître se retira après qu'il eut donné ses ordres. Nous nous réveillâmes dès que le soleil eut paru.* — S'il s'agit d'un fait habituel et répété dans le passé, il faudra naturellement employer le plus-que-parfait: *Le maître se retirait après qu'il avait donné ses ordres.*

Il faut noter aussi un autre moyen de marquer l'antériorité immédiate au moyen de **à peine**: *Le maître eut à peine donné ses ordres **qu'il se retira***, ou avec la construction interrogative (voir § 52, C): *A peine le maître eut-il donné ses ordres, il se retira* (ou **qu'il se retira**).

B. Les causales: **parce que, puisque, comme**: *Nous sommes partis parce qu'il ne pleuvait pas. Puisqu'il pleut, nous ne pouvons pas sortir. Comme il pleut, il ne sortira pas.*

Remarque. a) **Parce que** est rarement au commencement de la phrase, **comme** causal l'est toujours.

b) Notez l'emploi de **c'est que** = „c'est parce que“: *Si tu es fatigué, c'est que tu as trop couru.*

C. La conjonction concessive **quand même** est suivie de l'indicatif pour les cas réels, du conditionnel pour les cas hypothétiques: *Je ne t'obéirai pas, quand même tu es mon maître — Je ne t'obéirais pas quand même tu serais mon maître.*

Remarques a) Dans le sens hypothétique, on emploie quelquefois **quand** tout court: ... *quand tu serais mon maître.*

b) **Quoique** et **bien que** ne s'emploient que pour l'énoncé de faits réels, mais demandent le subjonctif: *Je ne t'obéirai pas quoique tu **sois** mon maître.*

§ 72. Conjonctions qui demandent tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif.

Ce sont les consécutives: **de sorte que (en sorte que), de manière que, si . . . que, tant . . . que, tellement . . . que**. Ces conjonctions sont suivies de l'indicatif quand elles introduisent l'énoncé d'un résultat effectivement obtenu, le subjonctif quand il s'agit d'un résultat à atteindre: *Il s'y est si mal pris qu'il a tout gâté. Faites cette reprise si habilement qu'on n'y voie rien.*

§ 73. Conjonctions qui demandent le subjonctif.

A. Parmi les temporelles: **avant que, jusqu'à ce que**: *Sortons avant qu'il pleuve. La sentinelle attend jusqu'à ce qu'on vienne la relever.*

Remarque. **Jusqu'à ce que** est quelquefois suivi de l'indicatif dans le récit au passé pour raconter un fait, mais on préfère dans ce cas **jusqu'au moment où**: *Ils avancèrent jusqu'à ce qu'ils virent la ville (jusqu'au moment où ils virent ...).*

B. Les finales: **afin que, pour que, de peur que ... ne, de crainte que ... ne**: *Le bébé pleure pour qu'on le prenne sur les bras. Il se cache de peur qu'on ne le voie.*

Remarque. Avec **de peur que, de crainte que le ne** explétif peut tomber, surtout dans le langage familier: *Il se cache de peur qu'on le voie.*

C. Les conditionnelles autres que *si*: **pourvu que, à moins que ... (ne), en cas que, pour peu que, soit que, que ... ou que**: *Il sera d'accord pourvu qu'il n'ait rien à payer. Soit qu'il dorme, soit qu'il veille (qu'il dorme ou qu'il veille), le malade est toujours agité.*

D. Les concessives: **quoique, bien que** (voir § 71, C, Rem.).

E. La conjonction de circonstance négative **sans que**: *Il est entré sans qu'on l'entende.*

§ 74. Règles spéciales relatives aux circonstanciellles précédentes.

A. Inversion du sujet.

Dans certaines circonstanciellles, spécialement dans les temporelles, les finales et après **sans que**, on pourra faire l'inversion du sujet: *Nous nous réveillons dès que paraît le soleil* (voir § 66, B, Rem.).

B. Concurrence avec l'infinitif (voir § 45 F).

Après que, avant que, afin que, pour que, de peur que, de crainte que, sans que, de manière que, à condition que, à moins que sont généralement remplacés par **après, avant de, afin de, pour, de peur de, de crainte de, sans, de manière à, à condition de, à moins de** suivis de l'infinitif quand le sujet du verbe subordonné est le même que celui du principal. L'emploi de la préposition est surtout nécessaire avec **avant, afin de** et **pour**: *L'orateur s'assit après avoir parlé (ou après qu'il eut parlé). Je lis un joli livre pour me distraire.*

§ 75. Concessives de généralisation.

A. Ces propositions sont faites en général d'un mot interrogatif suivi d'une proposition avec **que** au subjonctif: *Qui que tu sois, d'où que tu viennes, quelle que soit ta nation, tu es mon frère.* Comparez: *Qui es-tu, d'où viens-tu? quelle est ta nation?*

B. Les constructions suivantes s'éloignent de cette règle:

1^o quand le mot concessif accompagne un substantif: *De quelle manière se conduit-il?* mais: *de quelque manière qu'il se conduise.*

2^o quand il accompagne un adjectif; on emploie alors **quelque** ou **si** avec le subjonctif: *Quelque pauvre, si pauvre que tu sois.*

Tout et l'indicatif peut s'employer en parlant d'un fait réel: *Tout pauvre qu'il est* (= quoiqu'il soit très pauvre).

C. **Quand, pourquoi, combien** ne s'emploient pas dans cette sorte de phrases. On tourne autrement: *A quelque moment qu'il vienne. Quelle que soit la raison pour laquelle il parle ainsi. Quel que soit votre nombre; si nombreux que vous soyez,* etc.

§ 76. Propositions comparatives.

A. Les adverbess comparatifs qui introduisent une proposition comparative avec **que** sont les mêmes que l'on emploie devant un complément de comparaison quelconque: *Il fait autant de bruit qu'il peut. Il est aussi brave qu'on peut l'être.*

Remarque. Dans la comparaison d'inégalité après **plus** (et les comparatifs **meilleur**, etc.), **moins, autre, autrement** on introduit en général un **ne** explétif dans la proposition comparative: *Il est plus sage maintenant qu'il n'était jadis. Les choses se sont passées autrement que je ne m'y attendais.*

B. A la place de *de la même manière que* on peut dire aussi **comme**: *J'ai fait ce travail comme on me l'a dit.*

Comme si est toujours suivi de l'imparfait ou du plus-que-parfait modal (§ 70 B): *Il crie comme si on l'écorchait.*

CHAPITRE XXX

La concordance des temps.

§ 77. Concordance des temps à l'indicatif dans le discours et l'interrogation indirects.

A. Tableau des concordances :

<i>Proposition principale.</i>	<i>Proposition subordonnée.</i>
1. Présent, Futur.	Présent, Imparfait, Passé composé (ou tout autre temps du passé), Futur.
2. Imparfait, Passé simple (ou tout autre temps du passé).	Imparfait, Plus-que-parf., Conditionnel (Futur dans le passé).

B. Ces règles de concordance ne s'appliquent que dans les complétives qui rapportent la pensée et la parole de quelqu'un, donc en particulier dans le style indirect et dans l'interrogation indirecte.

Exemple de style indirect: 1^o au présent: *Le monsieur console le petit malheureux en lui disant qu'il n'a pas fait une grande perte, qu'il ne doit plus pleurer et qu'il lui donnera une autre pièce.*

2^o au passé: *Le monsieur consola le petit malheureux en lui disant qu'il n'avait pas fait une grande perte, qu'il ne devait plus pleurer, qu'il lui donnerait une autre pièce.*

Exemple d'interrogation indirecte: 1^o au présent: *Le monsieur se demande pourquoi cet enfant pleure, quel malheur lui est arrivé, comment il pourra le consoler.*

2^o au passé: *Le monsieur se demandait pourquoi cet enfant pleurait, quel malheur lui était arrivé, comment il pourrait le consoler.*

Remarques. a) Il est à remarquer que ce conditionnel, qui exprime le futur dans le passé, a une valeur toute différente du conditionnel modal.

b) On peut négliger la règle de concordance quand la subordonnée exprime une chose qui est vraie dans tous les temps: *Les anciens ne savaient pas que la terre était ou est ronde.*

e) En dehors des cas où l'on rapporte la pensée ou la parole de quelqu'un, les règles générales suffisent pour fixer le choix du temps dans les subordonnées à l'indicatif. Quand on veut marquer le futur dans le passé, on a recours à l'auxiliaire **devoir**: *Il était très occupé parce qu'il devait avoir un examen le lendemain.*

§ 78. La concordance des temps du subjonctif.

Pour les formes du subjonctif imparfait et plus-que-parfait, voir le tableau des verbes.

A. Tableau des concordances:

<i>Proposition principale.</i>	<i>Proposition subordonnée.</i>
1. Présent, Futur.	1. Subjonctif présent, Subj. passé.
2. Temps du passé, Conditionnel.	2. Subjonctif imparf., Plus-que-parf.

Exemples:

<i>J'attends</i>	<i>qu'il vienne.</i>
	<i>qu'il ait fini.</i>
<i>Il viendra</i>	<i>pourvu qu'on l'invite.</i>
	<i>bien qu'on ne l'ait pas invité.</i>
<i>J'attendais</i>	<i>qu'il vînt.</i>
	<i>qu'il eût fini.</i>
<i>Il voulait venir</i>	} <i>pourvu qu'on l'invitât.</i>
<i>Je crois qu'il viendrait</i>	

B. Cette concordance des temps s'applique également à toutes les subordonnées au subjonctif. Cependant comme l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif tendent à disparaître de l'usage, on les remplace le plus souvent dans le parler courant par le subjonctif présent ou passé: *J'attendais qu'il vienne; j'attendais qu'il ait fini.*

Remarque. Dans un style littéraire et un peu archaïque, le plus-que-parfait du subjonctif est encore synonyme du conditionnel passé et du plus-que-parfait de l'indicatif dans leur sens modal (§ 70, B): *Nous eussions été plus heureux si nous n'eussions pas écouté ces mauvais conseils.*

CHAPITRE XXXI

Les incidentes.

§ 79.

A. Quand on rapporte les paroles ou la pensée de quelqu'un au style direct, la proposition qui l'introduirait (*il répondit, il pense, etc.*) peut se mettre sous forme d'incidente dans ou après le texte rapporté. Ces incidentes exigent l'inversion du sujet, pronom ou substantif, sans condition: „*Tu ne peux pas atteindre la sonnette, mon petit? lui dit le pasteur. Attends, je vais t'aider.*“ „*Qu'il est difficile de faire le bien,*“ *se disait-il tout en marchant.*

B. Quand, à propos d'une chose énoncée, on intervient pour affirmer, mettre en doute, etc., l'incidente a la construction ordinaire: *Vous pouvez tenter l'expérience, je vous l'assure; vous aurez, je n'en doute pas, un grand succès.*

Appendice à la sixième partie.

La ponctuation dans les phrases qui contiennent des subordonnées.

1^o On distingue soigneusement les relatives déterminatives, qui servent à définir l'antécédent, des relatives explicatives, qui ajoutent une idée à l'antécédent, mais ne le déterminent pas. Ces dernières seules sont séparées de l'antécédent par une virgule et suivies d'une virgule quand elles sont intercalées dans la principale.

Exemples: *Comment s'appelle le poète qui a écrit la Légende des Siècles? Victor Hugo, qui a écrit la Légende des Siècles, est né en 1802.*

2^o Les propositions complétives ne sont pas séparées par une virgule de la principale qui précède (a). Il en est de même en général des circonstanciellées et des propositions comparatives (b). Mais si ces propositions précèdent leur principale ou y sont intercalées, il faut mettre la virgule (c). a) *J'ai appris que*

mon frère est malade; il faut que j'aille le voir. b) Nous irons nous promener s'il fait beau temps. Il n'a pas pu venir parce qu'il était malade. Tu feras ce travail comme je te l'ai ordonné. c) S'il fait beau temps, nous irons nous promener. Dès que j'en aurai le temps, j'irai vous voir.

3° Les propositions complétives coordonnées entre elles sont soumises en général aux mêmes règles de ponctuation que les termes coordonnés d'une proposition (app. 5^e part, B, 1^o) (a) et les circonstancielles coordonnées, aux mêmes règles de ponctuation que les propositions indépendantes coordonnées (app. 5^e part., C) (b).

Exemples: a) *Je pense que la chose est possible, qu'il vous faut essayer et qu'avec de l'énergie vous réussirez.*
 b) *Ce pays est riche parce que son sol est fertile et parce que ses habitants sont industriels.*

INDEX

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

N. B. Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions principales.

Substantif: son genre, 1; son nombre, 2; substantifs composés et locutions substantives, 19 D, 36 a A, B; pluriel des composés et des locutions substantives, 2 E; noms propres servant de complément sans préposition, 35 D.

Adjectif: son genre, 17; son nombre, 18; accord de l'adjectif attribut, 16; ... prédicat, 30 B; adjectifs invariables, noms de couleurs, 22 B; adjectifs déterminatifs, 10, 14 C; ... interrogatifs, 61 D; ... exclamatifs, 62 a B; ... substantifiés, 22 A.

Degrés de comparaison, 20 C; compléments du comparatif, 44 A; du superlatif, 36 a A, 44 C.

Articles. Article défini, 3; ... combiné avec *de*, 36 a A; ... avec *à*, 36 a B; ... avec *en*, 36 a C; *deux francs le kilo*, *sentir la rose*, 35 B; article défini dans l'exclamation, 62 a C.

Article indéfini, 4.

Article partitif, 5.

Absence d'article: avec certaines catégories de noms, 3 B (pour les heures voir aussi 21 C); après *de* et *à* dans les noms composés 36 a A, B; après *de* et *en* devant les noms de pays, 36 a A, C; article partitif réduit à *de* devant les adjectifs, 19 E; ... supprimé après *de*, 36 a A; *certain*, *autre*, *tel*, *divers*, *différents* sans article, 10 A Rem.; absence d'article après diverses prépositions, 37 a; ... avec *ni*, 53 B; ... dans l'exclamation, 62 a C; ... dans les locutions et proverbes, 5 Rem.

Déterminatifs et pronoms. Pronoms personnels: ses formes absolues, 15; ... employées comme compléments, règle de *soi*, 38 B; ses formes conjointes, comme sujet, 23 b; ... comme compléments, y compris *en* et *y*, 40; ... avec l'impératif, 56 B; ... avec l'infinitif, 46 B; ... dans l'interrogation, 60 A, C, D, E, 61 A.

Possessif, 6, 12.

Démonstratif, 7 et 13; *celui, celle*, etc. devant *de*, 37 b; ... devant le relatif, 63 a B; *ce* conjoint, 31, 63 a A; le démonstratif dans l'exclamation, 62 a C.

Indéfinis, 8, 10, 14 A.

Déterminatifs et pronoms de quantité, 9, 14 B; ... négatifs, 34 B, 39; ... construits avec *en*, 40 C Rem.; *tout* et *rien*, leur construction, 35 A; *tant de, tellement de, que de, combien de*, 62 a.

Pronom relatif, 63 a, 63 b; *ce qui, ce que* dans l'interrogation indirecte, 66 B Rem.; ... *est-ce qui, ... est-ce que* dans l'interrogation, 61 F, G; *c'est ... qui, c'est ... que* pour mettre en évidence, 64.

Déterminatifs et pronoms interrogatifs, 61 C, D, E.

Noms de nombre. Nombres cardinaux, 11 et 14 D; ... construits avec *en*, 40 C Rem.; nombres ordinaux, 21; le cardinal remplaçant l'ordinal, 21 C; les fractions, 22 A.

Le verbe. Les espèces de verbes: verbes introduisant un terme prédicatif, 30; verbes transitifs, 35 A; verbes dont le complément direct contient un prédicat, 43; verbes réfléchis et pronominaux, 42 a, 42 b; verbes impersonnels, 24, 31 A (voir aussi 45 B, 68 A, C).

Accord du verbe avec son sujet, 23 a, 31 B.

Les temps à l'indicatif: le présent pour le futur, 28, 36 b B Rem., 70 A Rem.; ... pour le passé, 28; emplois figurés du futur, 28; le futur marqué par *aller*, 47; ... par *devoir*, 77 B Rem.; les temps du passé (passé composé, imparfait, passé simple), 26; auxiliaires *être* et *avoir*, 25 B (voir aussi Tableau des conjugaisons, p. 112); le passé marqué par *venir de*, 47; le futur antérieur, 27; ... marquant la supposition, 28; le plus-que-parfait, 27, 71 A Rem.; imparfait et plus-que-parfait du style indirect, 77; ... après *si*, 70 B; ... après *comme si*, 76 B; le passé antérieur, 27, 71 A Rem.

Les modes: Complétives à l'indicatif, 68 A, B, D Rem.; l'indicatif après *si*, 70 A; conjonctions qui demandent l'indicatif, 71; ... tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif, 72, 73 A Rem.; *tout* avec l'indicatif dans les concessives de généralisation, 75 B.

Le conditionnel modal, 55, 70 B; conjonctions concessives avec le conditionnel, 71 C; conditionnel du style indirect, 77.

Subjonctif dans la principale, 59; . . . dans les relatives, 65; . . . dans les complétives, 68 B, C, D; conjonctions qui demandent tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif, 72, 73 A Rem.; . . . qui demandent le subjonctif, 73, 71 C Rem.; subjonctif dans les concessives de généralisation, 75; concordance des temps du subjonctif, 78; subjonctif plus-que-parfait à sens conditionnel, 78 Rem.

Impératif, 56, 57.

Formes nominales. Infinitif sans préposition, 45 A, B Rem., E, 47; . . . avec *de*, 45 B, C, D, E, F; . . . avec *que de*, 45 B Rem.; . . . avec *à*, 45 C, D, E, F; . . . avec d'autres prépositions, 45 F, 74 B; . . . construit avec des verbes de perception, *laisser* et *faire*, 45 E; auxiliaires de l'infinitif, 47; infinitif en concurrence avec la complétive, 69; . . . avec les circonstancielles, 74 B; interrogation à l'infinitif, 61 I.

Participe présent, son accord, 48; gérondif, 50 A; concurrence du gérondif et du participe présent, 50 B; participe passé, 25, 49; accord du participe passé avec *être*, 25 C, 29, 42 a C, 42 b B; . . . avec *avoir*, 41, 61 H, 63 a B; *ci-joint*, *ci-inclus*, 49 B, *excepté*, *y compris*, *vu*, 51.

Les voix: le passif, 29; le réfléchi pour le passif, 42 a B.

Adverbes. Adverbe qualificatif, sa formation, 32 A; adverbes de l'adjectif, 20 A, B; accord de *tout*, 20 B; adverbes du verbe, 33; adverbes faibles, 33 B, 46 C; adverbes de quantité et de degré, 9 D, 20 C, 32 B, 33 B, 34 C, 39 B, 61 E, 62 a A; la négation, 34, 39, 46, 47, 53, 55 C, 56 B, 59 B, 60 E, 73 B, C, E, 76 A Rem.; *ne . . . que*, 34 D; adverbes emphatiques 62 a A; . . . exclamatifs, 62 a B; adverbes interrogatifs, 61 B.

Equivalents de phrase, 54; *voici*, *voilà*, 58.

Prépositions. Compléments sans préposition, 35, 36 b B; emplois de *de*, 4, 5, 9 D, 19 E, 36 A, 39 B, 44 A Rem., 44 C (voir aussi plus haut „infinitif avec *de*“); emploi de *à*, 6 Rem., 36 a B, 36 b (voir aussi plus haut „infinitif avec *à*“); emploi de *en*, 36 a C, 36 b, 50; *par*, 36 a A, 37 A, 45 F; *dans*, 36 b; *parmi*, *d'entre*, *au sujet de*, 36 a A; *sans*, *pour*, 37 a, 39, 45 F, 74 B; *après*, *avant de*, *de manière à*, *afin de*, *à moins*

de, 45 F, 74 B; *à force de*, 45 F; *de peur de*, *de crainte de*, *à condition de*, 74 B.

Conjonctions. Conjonctions de coordination, 53; ... de subordination: *que* devant les complétives, 67—69; *c'est ... que* pour mettre en évidence, 64; *est-ce que*, voir „construction interrogative“; comparaison par *que*, 44 A, 45 B, 76; autres emplois de *que*, 59, 62 a C, 71 B; *si* hypothétique, 70; *si* de l'interrogation indirecte, 66 A; *comme* causal, 71 B; *comme* de comparaison, 44 B, 76 B; *comme si*, 76 B; autres conjonctions de subordination, 71—74; *à peine ... que*, 71 A Rem.

Interjections, 62 b.

Faits d'ordonnance et de construction. Ordonnance normale du sujet, du terme prédicatif, 52 A; ... de l'adjectif attribut, 19; ... du participe passé, 49 A; ... de l'adjectif ordinal, 21 B; ... du complément direct, du complément de relation, 52 A; ... des compléments circonstanciels, de l'attribut du sujet, 52 B; ... de l'adverbe de l'adjectif, 20 A, 52 A; ... de l'adverbe du verbe, 52 B.

Construction des pronoms conjoints, voir „Pronoms personnels“; ... de *tout* et *rien*, 35 A, 46; ... de *quelconque*, 10 B; ... des adverbes faibles, de la négation, voir „Adverbes“.

Inversion du sujet substantif, 52 C, 59 B, 61 A, E, G, 63 a B, 66 B Rem., 74 A, 79; construction interrogative, 52 C, 60 A, 61 A; emploi de *est-ce que*, *est-ce qui*, 60 B, 61 A, F, G.

Construction absolue, 51; ordonnance des relatives, 63 a B; ... avec *duquel*, etc., 63 b C.

Ponctuation, appendices des cinquième et sixième parties, page 55 et page 71.